

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2333 - MARDI 16 JUIN 2015

Dialogue nationale

L'opposition fait obstacle aux consultations en provinces

Les partis de l'opposition politique réunis autour de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Étienne Tshisekedi et l'Union pour la Nation congolaise (UNC) de Vital Kamerhe ont promis de boycotter les consultations entamées lundi par le gouverneur Ngoyi Kasanji à Mbuji-Mayi. Selon Alidor Numbi, porte-parole de ces partis joint par Radio Okapi, le rejet de ces consultations est justifiée par une méfiance totale en la personne du gouverneur. « Nous rejetons en bloc les consultations que devra faire le gouverneur de la province ici à Mbuji-Mayi. Et nous déclinons notre participation. Nous ne pouvons pas prendre part à une telle consultation parce que nous ne voyons pas ce que nous dirons au gouvernement qu'il pourra aller textuellement traduire à son chef », a-t-il déclaré.

Le calendrier de Ngoyi Kasanji qui prévoit des rencontres avec toutes les couches sociales de sa province risque ainsi de connaître une légère modification au regard de la position de l'opposition. Cependant, d'autres groupes doivent se prononcer sur la question, à savoir l'Assemblée provinciale, le gouvernement provincial, la société civile, les confessions religieuses, les autorités coutumières et d'autres organisations. Ces consultations se clôturent jeudi.



Le gouvernorat du Kasai Oriental, site des consultations



Don bénévole du sang par la communauté musulmane

DON BÉNÉVOLE DE SANG

La communauté musulmane Ahmadiyya en RDC s'implique

Une soixantaine de membres de cette confession religieuse a répondu le 14 juin à l'appel de leur communauté, en participant au don bénévole, anonyme et gratuit du sang, au cours de la collecte organisée avec le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), à l'occasion de la Journée mondiale de donneurs de sang. Ils sont passés un à un devant la table des médecins et infirmiers du CNTS pour des examens, avant de passer dans la salle de prélèvement installée dans un des locaux de cette formation médicale de la Comaco.

Cette action de la Communauté musulmane ahmadiyya en RDC (Comaco) a également un fondement dans le livre sacré des Musulmans, le saint Coran, qui recommande, au verset 33 de son chapitre 5 : « Quiconque aura tué une personne, c'est comme s'il a tué l'humanité tout entière. Et quiconque donnera la vie à une personne, ce sera comme s'il avait donné la vie à l'humanité tout entière... ».

Page 13

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

Des missions d'enquête pour investiguer sur la paie des agents de santé

Le ministre de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi, a déploré le désordre qui caractérise la paie des agents de son secteur, plus exactement dans la province de l'Équateur. Au cours d'une réunion qu'il a présidée dans la salle de conférence de son ministère à laquelle ont pris part les syndicats de santé, l'administration du ministère de la Santé publique et l'association nationale des infirmiers du Congo, il a exprimé clairement sa détermination de tirer au clair cette situation.

« Nous devons comprendre ce qui se passe dans la paie de professionnels de santé pour dénoncer, parce que ce sont nos agents qui souffrent. Le ministère de la Santé publique n'a jamais été associé à la paie. Dans le souci de trouver des solutions efficaces pour mettre fin à ce détournement, des missions d'informations et d'enquête seront organisées à Mbandaka et à Gemena », a dit le ministre.

Page 13.

MUSIQUE

Stromae ne jouera pas non plus à Kigali

Kinshasa n'est désormais plus la seule à regretter son rendez-vous manqué avec le phénomène musical belge car il a interrompu tout le reste de sa tournée, neuf dates comprises entre le 20 juin et le 2 août, à commencer par le Rwanda voisin jusqu'aux États-Unis. Sans doute à Kigali la désolation est-elle encore plus grande que dans la capitale congolaise. Une semaine après, la capitale rwandaise pensait assurément avoir l'occasion d'accueillir « un fils du pays », si l'on considère que le défunt père de Stromae était originaire du Rwanda. Également frappées par ce triste sort, les autres villes constituant les étapes du périple mondial pourront peut-être s'en remettre un peu moins difficilement, quitte à prendre leur mal en patience. C'est le cas notamment du Royaume-Uni censé recevoir Stromae déjà le 5 juillet à Londres sur le podium du Wireless Festival, l'Italie qui l'attendait trois jours plus tard, soit le 8 juillet à Rome au Postepay Rock.

Page 14

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Oui, maintenant que les leçons de la phase de concertation initiée par le chef de l'État sur la gouvernance publique ont été tirées, mais non rendues publiques, que va-t-il se passer ? Cette question, les observateurs comme les acteurs de la scène politique congolaise et aussi sans doute l'opinion publique dans son ensemble se la posent aujourd'hui.

La réponse, bien sûr, n'est pas évidente même si le principe du changement de la Constitution par voie référendaire paraît acquis, même si la volonté de moderniser les institutions de la République sort renforcée de ces premiers débats. Car plusieurs voies sont ouvertes qui conduisent toutes à la consultation populaire organisée pour approuver ou rejeter cette mutation.

° La première est la convocation d'un dialogue national, dit « inclusif », qui réunirait pendant quelques jours, ou quelques semaines, les responsables politiques, la société civile, les institutions traditionnelles et qui permettrait de mieux cerner les contours de la série de réformes proposées aux citoyens congolais avant de convier ceux-ci à l'approuver.

° La deuxième est le passage direct à l'acte, c'est-à-dire, l'élaboration du nouveau texte fondamental qui serait soumis rapidement aux suffrages populaires, ce qui permettrait de gagner un temps précieux dans le cadre d'un calendrier qui se révèle particulièrement chargé en raison du Festival panafricain de musique, de la Fête nationale et des Jeux africains.

° La troisième, à l'inverse, est l'allongement du processus avec de nouvelles consultations destinées à mieux cerner les attentes de la population, puis un débat au sein du Parlement permettant de préciser les grandes options institutionnelles et enfin le référendum dont le principe est à l'évidence d'ores et déjà acquis.

Nous n'avons évidemment pas de conseils à donner aux autorités de la République, mais plus tôt les Congolais seront fixés sur le processus final et, mieux ils répondront, nous semble-t-il, aux questions fondamentales qui leur seront posées.

Les Dépêches de Brazzaville

ELEVAGE AVICOLE

Comment protéger sa ferme contre les maladies aviaires ?

La problématique a fait l'objet d'un atelier de formation, initié à l'endroit des éleveurs de Brazzaville, pratiquant la filière avicole. L'objectif de cette formation organisée par le Cabinet Bio-agro-Services, avec l'appui du laboratoire français Laprovect, est de former les éleveurs avicoles aux techniques de protection des fermes et de riposte contre les maladies aviaires au sein des fermes.

Une cinquantaine d'éleveurs avicoles venus de tous les coins de Brazzaville, ont pris part à cette formation d'un jour, organisée le 11 juin, dispensée par un expert du laboratoire Laprovect, Florent Messomo.

dispositions techniques que les éleveurs doivent mettre en œuvre, pour protéger leurs sujets contre les maladies. Il s'agit des types de vaccins à utiliser pour garantir la bonne santé des sujets », explique

Bien qu'ayant été déjà enseignés lors des précédentes formations, le formateur est revenu sur les techniques préliminaires de base d'implantation d'une ferme avicole.

Dès que cette étape est réussie, elle constitue le meilleur départ pour l'éleveur dans son processus d'investissement. Pour créer une ferme, a-t-il rappelé, l'éleveur doit au préalable bien faire le choix du terrain sur lequel il doit implanter le bâtiment qui



Les éleveurs lors de la formation

Ce séminaire atelier, qui intervient après celui organisé récemment dans le département de la Cuvette, rentre dans le cadre d'une formation continue que le cabinet congolais Bio-agro-Services a initiée depuis quelque temps, à l'endroit des éleveurs évoluant dans le secteur avicole.

L'occasion a permis aux éleveurs, à travers un échange d'expériences, d'enrichir leurs connaissances techniques sur la conduite des élevages et la protection du cheptel dans les fermes. « Au cours de cette formation, les éleveurs ont appris la conduite des élevages. Nous sommes revenus sur les maladies aviaires et sur le problème de prophylaxie, qui est l'ensemble des

le responsable du Cabinet Bio-agro-Services, le docteur Christian Lembang.

En effet, pour garantir la bonne santé de leurs sujets, les éleveurs doivent, par le biais d'un médecin vétérinaire, vacciner leurs cheptels, en respectant la chronologie de vaccination bien établie, laquelle prend en compte l'âge des sujets. Le formateur a surtout insisté sur l'entretien des poussins au moment où ils sont fragiles et exposés. Pendant cette phase, les éleveurs doivent doubler de vigilance afin d'éviter que les fermes soient affectées par des épidémies.

Rappels des techniques de base de création d'une ferme!

fera office de poulailler.

Ce bâtiment, d'après les normes du métier, ne doit pas être construit sur un terrain trop encaissé, en forme de versants, plutôt il doit l'être en zone plate, surtout éloignée d'une zone de végétation. Le poulailler ne doit pas non plus être bâti dans une position qui expose la volaille aux rayons solaires.

Il doit être ouvert à 0,5 m de hauteur, avec un sol entièrement bétonné, pour éviter que les sujets soient infectés. Avant de loger les poussins, le poulailler doit être nettoyé et désinfecté de fond en comble. Bref, tout un dispositif qui permet à ces derniers de vivre dans un environnement sain.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COMMERCE

Le Foufou congolais va s'exporter vers l'Italie

La société congolaise NG Entreprise dont la zone industrielle est basée à Edou, dans le département de la Cuvette, exportera vers l'Italie, dans les prochains jours, sa farine de manioc localement appelée « foufou ». Tel est le fruit des accords passés avec différents partenaires à l'occasion de la participation congolaise à l'Expo Milan 2015.

Installé dans le cluster des céréales et tubercules, le pavillon congolais compte également avec les entreprises privées à l'instar de NG Entreprise qui a dévoilé sa farine de manioc et ses dérivés d'amidon conditionnés selon les standards internationaux. La journée consacrée au Congo lors de cette exposition, le 30 mai dernier, avait permis à plusieurs participants et spécialistes de découvrir l'expertise congolaise dans la transformation des aliments comme le tubercule de manioc, le maïs, la banane plantain, les arachides, etc.

À l'affiche, NG Entreprise, représentée par son directeur de la filiale manioc, le Dr Sam Kasu, n'a pas fait dans les détails. La société, spécialisée dans l'industrie agroalimentaire, a prouvé son savoir-faire dans le conditionnement de la farine de manioc. Testé aux normes nutritives requises par les ingénieurs italiens, le foufou congolais a séduit des sociétés européennes spécialisées dans l'importation des

farines alimentaires. « Nos produits ont été jugés bons, bio et sans OGM. Et notre farine est panifiable. Les résultats ont été encourageants pour nous », s'est réjoui le Dr Sam Kasu qui, pendant plusieurs jours, a eu des contacts fructueux, à Milan, avec des partenaires qui ont finalement conclu d'importer la farine de manioc vers l'Italie. Ensuite vers l'Europe.

NG Entreprise face aux exigences européennes

Sur le plan commercial et productif, NG Entreprise doit faire face à deux exigences. Première exigence : la farine de manioc de NG Entreprise destinée à l'importation devra être présentée sous un format d'un kilo au lieu de 5 kg. Ceci, pour s'accommoder des normes européennes. « Nous avons un outil de production bien rodé et efficace, et un personnel qualifié. Nous avons beaucoup d'expérience, et nous pourrions satisfaire la demande par l'offre équi-

librée », rassure Dr Sam Kasu.

Deuxième exigence : la disponibilité du produit. NG Entreprise compte, en effet, augmenter sa production afin de satisfaire l'offre localement ainsi qu'au niveau international. Pour l'heure, la société produit mensuellement 200 tonnes de farine de manioc par mois, ce qui est encore très faible pour tenir le pari.

Installée à Edou, l'industrie agroalimentaire, qui exportera pour la première fois sa farine de manioc, devra améliorer son approvisionnement en tubercule pour espérer multiplier sa production. À l'instar de ses propres champs, la société puise également sa ressource dans ceux gérés en partenariat avec les paysans d'Ollombo, Gamboma et même Makoua.

« Nous travaillons en partenariat avec les paysans producteurs de manioc. Nous pouvons aussi acheter. Et cette année nous avons commencé à le faire à Ngo, au niveau de la coopéra-



Le Dr Sam Kasu, dans le pavillon Congo, devant ses produits, à l'exposition universelle de Milan

tive Ngueta qui a été financée par le Fonds de soutien à l'agriculture », explique le Dr Kasu.

Ce partenariat, explique-t-il, encourage la productivité et permet une plus-value au niveau des villages producteurs. En effet, le but du jeu étant de donner plus de moyens à ces agriculteurs afin d'assurer une production efficiente des tubercules sains, gage d'un marché assuré avec des produits disponibles et à des coûts raisonnables. NG Entreprise espère, cette fois-

ci, démystifier son foufou conditionné et vendu hier chez Casino, à Brazzaville, dans des emballages de cinq kilos. La farine de manioc est désormais disponible chez Park n'Shop au centre-ville, et à Poto-Poto aux établissements Dounia. À Pointe-Noire et dans d'autres villes, il faudra attendre car la société, requinquée par l'exposition universelle de Milan, travaille sur un plan d'extension de ces partenaires commerciaux.

Quentin Loubou

SÛRETÉ MARITIME

Des garde-côtes américains apprécient les avancées du Congo

Au terme d'une mission de suivi et évaluation de la mise en œuvre du code ISPS au port autonome de Pointe-Noire, les gardes côtes américains qui travaillent depuis un moment avec le Congo ont noté, à mis parcours du processus, quelques avancées dans l'application des dispositions dudit code ainsi que dans la sécurisation des côtes et du périmètre portuaire.

Jennifer Runion, officier de liaison en sûreté portuaire internationale, déjà au terme de sa mission au Congo, en compagnie de son successeur, Robert Moorhouse, a fait le point de leur évaluation au ministre Martin Parfait Aimé Coussoud



Le ministre délégué à la marine marchande s'entretenant avec les garde côtes américains

Mavoungou, le 12 juin. « Lors de notre dernière mission, datée de décembre 2014, nous avons noté beaucoup d'améliorations dans le port de Pointe-Noire. Pour cette revue, nous avons constaté que beaucoup de choses ont été encore faites, pour que ce port soit de plus en plus conforme au code ISPS », s'est-elle réjouie.

Au niveau du port autonome de Pointe-Noire, conformément au protocole d'accord signé, les garde-côtes américains devront, dans un premier temps, former les cadres congolais dans la lutte contre la piraterie et le terrorisme maritime.

Ils travaillent aussi avec le Congo dans le suivi et l'application des dispositions prises par le code ISPS au niveau du port. L'objectif de ce code est de fournir un cadre propice à la gestion et à la réduction des risques sur l'ensemble du périmètre portuaire, contre la piraterie, les bandits, des voleurs ainsi que d'éventuelles attaques terroristes.

Firmin Oyé

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Encore des efforts pour le Congo !

Les juridictions nationales congolaises n'ont encore à ce jour traité des affaires relevant du blanchiment ou du financement du terrorisme. Un fait se justifiant, car l'expertise de la chaîne pénale en matière économique et financière est très limitée, ne permettant pas aux autorités concernées de conduire des enquêtes financières et d'initier des poursuites pour blanchiment de capitaux. Le gouvernement veut y remédier.

Une réalité dégagée par les experts évaluateurs de la banque mondiale et du groupe d'action de lutte contre le blanchiment en Afrique centrale. En effet, la République du Congo connaît des défis structurels et sectoriels existants qui gênent et affaiblissent la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Conscient de ce constat amer, le gouvernement congolais a résolu de corriger ces lacunes et défis identifiés. Ainsi avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, un séminaire de formation est initié à l'actif des magistrats, juges et enquêteurs financiers sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Une formation organisée à travers le programme de renforcement des capacités, de la transparence et de la gouvernance.

Une occasion pour ces acteurs intervenant dans la chaîne pénale de se familiariser avec les instruments et standards internationaux, les textes réglementaires régionaux et locaux en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces derniers apprendront plus sur le rôle de l'agence nationale d'investigation financière à l'intérieur du dispositif de lutte nationale et sur les techniques d'enquêtes financières dérogeant aux procédures d'enquêtes classiques.

Ce programme de formation de la banque mondiale, « les investigations, la poursuite et le jugement des affaires de blanchiment de capitaux », a pour objectif d'aider les autorités de poursuite et les juges à surmonter les défis de l'investigation ainsi que les défis juridiques et des procédures liés au sujet sus évoqué. « Il s'agira d'accroître le niveau d'opérationnalité des services de répression par la maîtrise des outils LCB/FT et d'actualiser leurs moyens d'action à l'évolution sans cesse aussi croissante des modes opératoires des criminels qui tirent avantage du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication », a déclaré le conseiller à la monnaie du ministre des Finances, Jean Claude Ngambou.

Il ressort que cinq éléments sont nécessaires pour lutter contre les organisations criminelles, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT) : un cadre juridique approprié ; une supervision et un contrôle efficace des activités bancaires et financières ; une cellule de renseignement financier (CRF) capable de détecter les transactions illégales et les activités suspectes ; une police compétente et bien équipée pour instruire les dossiers financiers ; les juges et procureurs bien entraînés et expérimentés, capables de poursuivre et de juger efficacement les cas de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Les praticiens suivront des modules généraux sur LCB/FT, ainsi qu'un cas réel sous forme anonyme qui les aidera à identifier et gérer plus efficacement les problématiques et défis clés des affaires de blanchiment.

Notons que, les faibles taux de poursuite sont souvent liés à la faiblesse des CRF et des polices des Etats ; au manque de compétence ; au manque de synergie entre les membres du CRF, les officiers de police et les procureurs et les juges. En l'absence d'investigation et de poursuite, aucun système LCB/FT ne peut être efficace.

Nancy France Loutoumba

DECLARATION DE L'OBSERVATOIRE ANTI-CORRUPTION RELATIVE A L'ANNULATION DU BACCALAUREAT GENERAL, SESSION DE JUIN 2015

L'école représente un espace sûr pour la formation conséquente des cadres de demain, condition fondamentale pour asseoir le développement d'une société.

Reconnue malade depuis quelques années déjà, l'école a préoccupé particulièrement son Excellence, Monsieur le Président de la République en consacrant consécutivement deux années dites années de l'enseignement à des forts budgets.

L'Observatoire Anti-Corruption, organe de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, par correspondance n° 042/OAC/CAB-15, du 26 mai 2015 informait Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de son implication dans l'observation du déroulement du baccalauréat de l'enseignement général, session de juin 2015, en vue de contribuer à déceler les éventuelles irrégularités susceptibles d'entamer la crédibilité des examens d'Etat.

Ainsi, suite à cette observation, et devant le spectacle ahurissant illustrant la perception profonde des fléaux de corruption, de concussion et de fraude sur l'organisation et le déroulement du baccalauréat de l'enseignement général et, face à cette situation qui entame la crédibilité des diplômés relevant de

notre système éducatif et par conséquent la dignité du Congo, l'Observatoire Anti-Corruption :

-dénonce la cupidité et l'irresponsabilité de certains cadres du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, coupables du non exercice régulier du contrôle interne sur la direction des examens et concours ;

-encourage les services de sécurité et judiciaires à établir les responsabilités des acteurs à tous les niveaux impliqués dans l'organisation dudit baccalauréat pour répondre des faits avérés posés par eux ;
-condamne par ailleurs le recours de la part de certains élèves aux agissements inciviques et infractionnels qui n'honorent pas la jeunesse congolaise.

Tout en manifestant l'intérêt à restaurer l'éthique et les valeurs de notre système éducatif jadis reconnu parmi les meilleurs de l'Afrique Sub-saharienne jusqu'aux années 90, l'Observatoire Anti-Corruption suggère :

A court terme :

-mettre en place un dispositif susceptible de limiter, voire enrayer toute capacité de nuisance de la part des différents acteurs impliqués dans l'organisation des examens d'Etat ;

-mettre à la disposition du grand public un numéro vert pour dénoncer tous les actes délictueux survenant avant, pendant et après la campagne des examens d'Etat ;

-procéder à la nomination en toute objectivité des cadres maison intègres et matures dans l'organisation des examens d'Etat ;

-renforcer la sécurité du pool informatique de la direction des examens et concours ;

-ordonner la destruction par la force publique des portables et autres instruments numériques surpris auprès des candidats ;

-ordonner le remplacement immédiat des surveillants et des éléments de la force publique complaisants et indélélicats, incapables de s'imposer pendant la surveillance des épreuves écrites des examens d'Etat ;

-faire établir un cordon sécuritaire d'un rayon de 100m autour des centres d'examen où les laboratoires et photocopieurs sont formellement interdits ;

A long terme :

-renforcer le dispositif juridique relatif aux sanctions à infliger aux candidats indélélicats aux examens d'Etat ;

-freiner le phénomène de transhumance et sanctionner les auteurs qui le facilitent ;

-procéder au renouvellement et au recadrage du logiciel mental des encadreurs et des élèves par des campagnes de sensibilisation sur les valeurs morales et d'éthique ;

-responsabiliser sur honneur, les membres des équipes de saisies, de relecture et d'emballage des sujets des examens d'Etat pour une prise de conscience idoine.

Enfin, l'Observatoire Anti-Corruption exhorte le gouvernement de la République de prendre la pleine mesure de ses responsabilités afin de garantir aux candidats et aux parents d'élèves aujourd'hui perplexes, l'organisation crédible et objective de la session de remplacement.

Fait à Brazzaville, le 10 juin 2015

Le Bureau de l'OAC



Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Siège social : 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P. : 3144 Tél. : (+221) 33 849 66 00
Représentation au CONGO - B.P. : 218 Tél. / Fax : (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET MADAGASCAR EN REPUBLIQUE DU CONGO

Date: 12 Juin 2015

AON N° 2015/ /ASECNA/DEXR/DEXRO/IGC/CO/02

- La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du CONGO a prévu dans le cadre de son budget d'Investissement des crédits afin de financer les Travaux de réhabilitation et Extension du bâtiment SLI de Pointe-Noire.
- La Représentation de l'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés pour la réalisation des Travaux relatifs à la réhabilitation et l'Extension du bâtiment SLI de Pointe-Noire.
- Les personnes physiques ou morales intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA - BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 60/05 377 95 19.
- Le Dossier d'Appel d'Offres en format électronique pourra être retiré gratuitement à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville. Il sera remis au soumissionnaire ou à son représentant désigné dans une clé USB leur appartenant.
- Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 58 au plus tard le 13 Juillet 2015 à 12 heures précises et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à deux pour cent (02%) du montant de l'offre.
- Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 13 Juillet 2015 à 13 heures précises.
- Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 13 Juillet 2015 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville - BP 218 à Brazzaville.

Le Représentant de l'ASECNA

Louis BAKIENON



CFAO MOTORS CONGO

RECHERCHE SON CHEF COMPTABLE (H/F)

Rattaché (e) au Directeur Administratif et Financier, il (ou elle) est en charge de l'animation du Service comptable.

Diplômé(e) d'une grande école de commerce /gestion (Bac + 5) et d'un diplôme en comptabilité, le candidat pourra se prévaloir d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un environnement professionnel structuré.

Au terme de 3/5 années de réussite professionnelle le chef comptable pourra évoluer au sein du Groupe CFAO localement ou à l'expatriation.

Le poste est basé à Pointe-Noire.

Le candidat devra faire preuve des qualités suivantes :

- Rigueur, précision et capacité de s'autocontrôler,
- Capable de travailler en équipe, de déléguer et de communiquer,
- Professionnel et intègre

La maîtrise des logiciels comptables, des normes comptables et des règles fiscales est un pré-requis et la pratique de l'anglais est un atout.

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE devra contenir :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae avec photo d'identité ;

Adresser votre candidature à la Direction Générale de CFAO MOTORS CONGO (BP 1110, 13 rue Côte Matève Pointe-Noire) avec la référence DG/poste CC PNR

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« L'intelligence du peuple est silencieuse. Contrairement aux élites qui excellent dans la surenchère... »

Mamadou Ndione, économiste-écrivain, *Le Soleil* du 15 juin 2015

« Je crois que la République a confié aux femmes la fabrique des mœurs et non celle des lois. Leur rôle est de s'occuper des citoyens concrètement, de les éduquer, de les guider. Mais la cité abstraite, l'autorité, les lois, c'est l'affaire des hommes. »

Geneviève Fraisse, philosophe, *CNRS, Libération*, 13 septembre 1995

« Il se prépare un saut générationnel dans nos pays africains, et un tour de relai entre la gente masculine et celle féminine. Les hommes ont fait leurs preuves, mais le temps des femmes arrive partout dans le monde... L'Afrique n'y a pas échappé et comptera bien d'autres « Ellen Sirleaf ». »

Reckya Madougou, ex-ministre de Yayi Boni entre 2008 et 2013, *Jeune Afrique*, 11 juin 2015

« La transition politique ne doit pas se réduire seulement à la réflexion sur la mise en place de mécanismes de transfert ou de partage de pouvoir, c'est aussi une œuvre de pédagogie politique qui associe l'engagement, l'éthique et la conviction. »

Karim Tabbou, député algérien, ancien premier secrétaire national du FFS et fondateur de l'Union démocratique et sociale (UDS), *Liberté*, 10 juin 2015.

FAC- DISPARITION

Le haut commandement rend hommage au commissaire- colonel Christophe Tsoumou

Le haut commandement des Forces armées congolaises a rendu un dernier hommage le 13 juin dernier au directeur des services financiers de la Gendarmerie nationale, le Commissaire-colonel Christophe Tsoumou, décédé le 13 juin dernier des suites d'un accident de circulation survenu sur la route de Djambala dans le département des Plateaux. La cérémonie funèbre s'est déroulée à la caserne du commandement de la Gendarmerie nationale à Brazzaville.

C'est avec une grande tristesse que se sont inclinés tour à tour des officiers et sous-officiers de la Gendarmerie nationale,



La dépouille mortelle entourée par la fraternité d'armes.

avec à leur tête le général de brigade Paul Victor Moigny, commandant de la Gendarmerie nationale. Ensuite est arrivé le tour du chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoi, suivi du ministre à la présidence de la République, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

L'oraison funèbre lue par le colonel Romuald Molongo, le directeur du personnel et de la formation décrit les mérites de l'illustre disparu. « Le commissaire colonel Christophe Tsoumou a fait montre de son vivant d'une probité morale éprouvée et d'une rigueur méthodique dans le travail. Toujours disposé à transmettre son capital d'expérience à ses collabora-

teurs », souligne le document.

Le commissaire Christophe Tsoumou attachait du prix au travail bien fait et

recherchait avec délectation l'excellence. « Il a œuvré inlassablement à la généralisation de la mise en place des dossiers administratifs au sein de la Gendarmerie nationale, mais ne verra plus fleurir le résultat de ce travail qui à n'en point douter permettra le suivi du déroulement de la carrière de tous nos agents et leur garantira la prise en compte de tous les droits acquis en activité », a dit le colonel Romuald Molongo.

« Ce que je retiens de la vie du colonel Christophe Tsoumou, c'est son humilité, son ardeur au travail et aussi le souci du facteur humain. Il était toujours proche des camarades entraîné de prodiguer des conseils. Il avait également le souci du travail bien fait et de l'encadrement

des jeunes. C'est un véritable soldat et un cadre que la Gendarmerie perd », a témoigné le colonel Patrick Immath Mouyoki, chef du commandement de la région de la Gendarmerie de la cuvette ouest.

Qui était alors le commissaire-colonel Christophe Tsoumou ?

Né le 27 juillet 1961 à Lékana, le commissaire-colonel Christophe Tsoumou était le directeur des services financiers au commandement de la Gendarmerie nationale, poste qu'il a occupé de 2012 à 2015 ; directeur de l'administration et des finances de 2007 à 2012. De 2002 à 2007, il était le directeur de l'administration et des finances du commandement des écoles des Forces armées congolaises. De 1998 à 2002, chef de division administration générale de la direction centrale des renseignements militaires des Forces armées congolaises ; de 1997 à 1998, directeur administratif et financier auprès du gouverneur militaire et civil du Kouilou.

De 1995 à 1997, chef de service administratif, logistique et financier de la base aérienne 02/20 à Pointe Noire. De 1989 à 1991, chef de section habillement, couchage, campement et ameublement de l'armée de l'Air.

Le commissaire-colonel Christophe Tsoumou embrasse le métier des armes dès son jeune âge à la faveur de son admission au concours d'entrée à l'école militaire préparatoire des cadets de la révolution, faisant partie de la promotion Amilcar Cabral. En 1982, il a été engagé dans l'armée populaire nationale. Après son obtention au baccalauréat série D en 1984, la voie des études supérieures s'ouvre à lui, et opte pour les sciences économiques. Le commissaire-colonel Christophe Tsoumou laisse une femme et trois enfants.

Rosalie Bindika

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Des activités prévues ce mardi à Brazzaville

Chaque année, l'humanité célèbre la journée internationale de l'enfant africain le 16 juin, dans le monde. Au Congo, elle sera marquée par des activités qu'organiseront le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité à l'auditorium du ministère des affaires étrangères. Le thème choisi est « vingt-cinq ans après l'adoption de la charte africaine des droits du Bien-être de l'enfant: accélérons nos efforts pour éliminer les mariages des enfants en Afrique ».

Parmi les activités prévues, figurent, notamment le concours

de poésie SLAM, la présentation du film sur la journée de l'enfant africain, la présentation de la situation du mariage des enfants au Congo et bien d'autres. La célébration de cette journée sera surtout marquée par la déclaration que fera le Gouvernement à travers le ministre des Affaires sociales, de l'action sociale et de la solidarité, Emilienne Raoul.

Cette journée est commémorée en mémoire des centaines de jeunes garçons et filles abattus en 1976 à Soweto, en Afrique du sud. Ces derniers avaient manifesté leur mécontentement dans la rue pour

protester contre la mauvaise qualité de leur éducation.

Ils exigeaient également le respect de leur droit à recevoir un enseignement dans leur propre langue. Ces manifestations avaient causé d'énormes pertes en vies humaines ainsi que des milliers de blessés. En rappel, la journée de l'enfant africain a été instituée en 1990 par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), l'actuelle Union Africaine (UA) pour commémorer le massacre des enfants perpétré en 1976 par le régime d'apartheid à Soweto, en Afrique du sud.

Lydie Gisèle Oko

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	5 jours	1 au 5 juin 2015
Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?	3 jours	9 au 11 juin 2015
La fiscalité du patrimoine : perfectionnement	3 jours	14 au 18 juin 2015
La satisfaction client et l'exploitation des réclamations	3 jours	23 au 25 juin 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

JUSTICE INTERNATIONALE

Comprendre et ne pas comprendre la CPI

Nul n'est au-dessus de la loi, ou des lois, c'est selon. Cette assertion fait des émules dans le monde, non sans susciter quelques interrogations. Ainsi en est-il du cas Omar Hassan Ahmed El-Béchr, le président soudanais dont la Cour pénale internationale (CPI) réclame le transfèrement à la Haye depuis 2009.

Le 25^e sommet de l'Union africaine réuni en Afrique du Sud, les 14 et 15 juin a frôlé la grosse frayeur. Et pour cause. La justice du pays hôte, saisie par une Ong de défense des droits de l'homme sur le cas du président soudanais, Omar El Béchr que vise un mandat d'arrêt de la CPI pour « crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crime de génocide commis au Darfour », le mettait en demeure de quitter le territoire sud-africain avant d'avoir la certitude qu'il était libre de ses mouvements. Ce 15 juin, El Béchr est rentré chez lui au même titre que les autres dirigeants africains venus échanger autour de « l'autonomisation et le développement des femmes en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique », thème de leurs assises.

Pour voir que la question est sensible, il faut considérer les dispositions prises par les autorités de Pretoria avant la conférence des chefs d'Etat. Elles redoutaient sans doute cet incident, d'où la signature la veille, par le président Jacob Zuma d'un décret accordant l'immunité à toutes les délégations invitées dans son pays dans le cadre de ce

sommet. Et comme la justice est indépendante en Afrique du Sud, dans ce cas précis, sans doute dans d'autres, les juges ne se sont pas empêchés de statuer sur le cas Béchr, mettant le gouvernement dans un gros embarras. Le retour de ce dernier dans son pays a sans doute soulagé le pouvoir sud-africain, mais la procédure elle-même montre qu'à tout moment, partout où ils peuvent se trouver, des dirigeants accusés à tort ou à raison de violations des droits de l'homme peuvent se faire peur. Même contre leur gré, ils sont avertis. C'est là, certainement que la CPI a marqué un point malgré un échec cuisant qui va lui valoir des critiques pas toujours injustifiées de certaines chancelleries africaines.

Une justice à deux vitesses ?

Il faut être précis sur le sujet : les dirigeants qui vont se faire peur, ce sont uniquement les Africains, puisque sur la liste de la CPI ne figurent en priorité qu'eux. C'est bien le fond du problème car violer les droits de l'homme semble revêtir plusieurs définitions, selon que l'on se trouve en Afrique ou ailleurs ; selon que les acteurs sont des sol-

datés de telle armée, relevant de tel ou tel autre pays ; selon que les armées en question sont considérées ici comme exécutant les ordres d'un Etat souverain jouissant de tous ses droits ou comme relevant d'un pays, fut-il indépendant et souverain, mais en qui l'on ne reconnaît aucune initiative de défendre et protéger ses citoyens ou ses frontières. Un deux poids, deux mesures accablant pour la CPI.

Cet étagement de lecture lorsqu'il s'agit de condamner, interpellé ou punir ceux qui violent les droits de l'homme est à l'origine de la frustration que ressentent les dirigeants africains vis-à-vis de l'action de la CPI. Non seulement, lorsqu'il s'agit d'eux, la qualification ou la considération des actes criminels change, mais en même temps ne s'applique nullement ce parallélisme qui veut que ne soit comptable dans le cas d'espèce que des personnes relevant d'un pays qui a ratifié les textes ou conventions créant la juridiction concernée.

Omar El Béchr se défend

Sans vouloir absoudre qui que ce soit de ses responsabilités, surtout dans les cas graves de violations des droits humains telles qu'on le dit de ce qui s'est passé au Darfour, cette province meurtrie du Soudan, disons que c'est à peu près ce qui arrive à Omar El Béchr. Son pays n'a pas adopté le traité de Rome insti-

tuant la Cour pénale internationale. Et il rejette la procédure en cours contre lui en s'appuyant sur cet argument utilisé par plusieurs Etats, de par le monde, pour récuser la légitimité de la Cour de la Haye : « *Le Soudan n'a pas ratifié le protocole de Rome. Donc je me plierai pas et résisterai à cet acharnement politique qui instrumentalise la justice internationale* », se défendait le président soudanais dans une interview le 20 février dernier avec « Le Monde Afrique ».

Interview au cours de laquelle, il se montrait très critique à l'égard des grandes puissances qui, affirmait-il ne supportent pas ses prises de positions sur les crises qui secouent plusieurs régions du monde : « *Je mène des politiques qui dérangent certaines grandes puissances à commencer par les Etats-Unis. Je dis et fort que la résistance palestinienne a le droit de résister à Israël. Je suis clairement contre les interventions américaines dans les pays musulmans, de l'Afghanistan à l'Irak, en passant par la Libye. Ce qui provoque la colère de beaucoup de puissances* ». Paroles d'un dirigeant qui est dos au mur, ou d'un chef d'Etat qui est sûr de résister longtemps encore à la pression qui s'abat sur lui ?

Un rapt en plein vol ?

Il est vrai que depuis l'émission du

mandat de la CPI, Omar El Béchr a beaucoup voyagé : Qatar, Egypte, Libye, Tchad, Kenya, Djibouti, Chine, avant l'étape de toutes les frayeurs qu'a représenté Johannesburg en Afrique du Sud. Même si le risque est là (un rapt en plein vol par exemple ?), il n'y a pas de raisons de croire qu'il ne prendra plus son avion pour se rendre dans des pays amis du Soudan. A l'instar sans doute de certains de ses homologues, de par le monde, anciens ou en poste, dont les bilans en termes de respect des plus faibles ne sont pas sans reproches, mais qui, commente-t-on souvent en Afrique, « *n'ont pas de comptes à rendre à la CPI* ».

Rappelons que la procédure d'extradition contre le président soudanais date du 14 juillet 2008, lorsque le procureur Luis Moreno Ocampo en avait fait la demande aux juges qui l'ont ensuite validée le 4 mars 2009. Sont particulièrement visés, les meurtres et viols que les milices pro-gouvernementales, les Janjawids, auraient perpétrés contre les Fours, les Masalit et les Zaghawa, trois groupes ethniques du Darfour qui en ont énormément souffert.

Le conflit dans cette région du Soudan a fait deux millions de morts et un million et demi de déplacés selon les chiffres de l'Onu. L'Afrique ne peut en être fière malgré tout.

Gankama N'Siah

LE 25^e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

La menace d'arrestation du président Omar El-Béchr alimente les conversations

En attendant les conclusions de ces assises ce lundi, le segment de haut niveau du 25^e sommet de l'Union africaine a ouvert ses travaux le 14 juin à Johannesburg en Afrique. Cette première journée a surtout été marquée par la demande d'arrestation du président soudanais, Omar El-Béchr, émise par la Cour pénale internationale (CPI).

De fait, les chefs d'Etat présents à ce sommet, dont le Congolais Denis Sassou N'Gusso, n'ont pas que « l'autonomisation et le développement de femmes », thème principal de cette rencontre, au menu de leurs discussions.

Le sommet de Johannesburg est surtout marqué par cette épée de Damoclès que la Cour pénale internationale a une fois de plus brandie contre le président soudanais, en y impliquant cette fois-ci la justice sud-africaine. Omar El-Béchr a reçu l'interdiction de quitter l'Afrique du Sud tant que la justice n'avait pas étudié la demande d'arrestation émise par la CPI contre lui. Il va de soi que cette question embarrassante ne manquera pas d'alimenter les conversations entre ses pairs au cours de leurs différents échanges à huis clos, même si elle n'a pas perturbé le déroulement du sommet.

Les questions de paix et de sécurité sur le continent constituent l'essentiel des sujets évoqués au cours de ces assises. Ainsi, la crise politique au Burundi, la guerre civile au Soudan, ainsi que la lutte contre le terrorisme, notamment la secte islamique Boko Haram, ont été au centre des échanges dès le premier jour de la réunion des chefs d'Etat africains.

S'agissant du dossier burundais qui a sans surprise dominé les débats, les chefs d'Etat et de gouvernement ont demandé une reprise rapide du dialogue politique et l'adoption d'un calendrier consensuel pour les élections.

D'autres sujets sont également revenus dans le programme du sommet de Johannesburg. Il s'agit notamment de la libre circulation des personnes, des biens et des services, des migrations, de la xénophobie et de la gouvernance. Ce 25^e sommet de l'Union africaine se tient sur le thème de « l'autonomisation et le développement des femmes en vue de la réalisation de l'agenda 2063 de l'Afrique »

La Rédaction

BURUNDI

L'UA appelle au dialogue et demande un consensus sur la date des élections

Réuni le 13 juin à Johannesburg, en Afrique du Sud, le conseil Paix et sécurité de l'Union africaine a réclaté la reprise rapide du dialogue politique au Burundi et l'adoption d'une date consensuelle pour les élections.

La crise politique au Burundi, la guerre civile au Soudan du Sud et la lutte contre le terrorisme avaient été mis à l'ordre du jour du conseil Paix et sécurité du 25^e sommet de l'Union africaine (UA). Mais c'est finalement le dossier burundais qui, sans surprise, a dominé les débats.

Dans un communiqué final publié à l'issue de sa réunion, le conseil Paix et sécurité a exprimé sa « *profonde préoccupation face à l'impasse persistante* » au Burundi et réclame la reprise rapide du dialogue entre le camp présidentiel et l'opposition pour permettre la tenue des élections « *libres, crédibles et transparentes* ».

S'il ne mentionne pas explicitement un report des élections législatives et présidentielle, prévues pour les 29 juin et 15 juillet, le texte affirme toutefois que « *la date des élections devra être fixée par consensus entre les parties burundaises* ». Il recommande également le déploiement d'experts militaires de l'UA dans le pays « *pour vérifier le processus de désarmement des milices et autres groupes armés* ». Dans son discours d'ouverture, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma,

a exprimé la position de l'organisation panafricaine sur la crise burundaise. « *Nous sommes préoccupés par l'impasse actuelle dans le processus politique. Seul un dialogue constructif peut permettre une solution durable. Nous espérons que les Burundais parviendront à un consensus pour permettre la tenue des élections dans un avenir proche* », a-t-elle déclaré. Le communiqué mentionne également la « *détermination* » de l'UA à prendre, « *avec le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies* », d'éventuelles sanctions. Le conseil de Paix et sécurité a annoncé également l'envoi de trois types de missions. L'une composée d'observateurs des droits de l'Homme, la deuxième visant à surveiller le processus de désarmement des milices, à savoir des experts et des militaires. Et la troisième ne se rendra au Burundi que si les conditions sont réunies pour des élections crédibles : il s'agit d'une mission d'observation électorale censée permettre à l'UA de décider ou non de reconnaître les résultats sortis des urnes. Et pour s'assurer de la mise en œuvre de ces décisions, une délégation ministérielle avec

la participation de la commission devrait se rendre la première semaine de juillet au Burundi.

Le 25^e sommet de l'UA a eu pour thème « *L'Autonomisation des femmes* ». Sur ce, Nkosazana Dlamini-Zuma a appelé à plus d'intégration des femmes. « *Si nous continuons à intégrer des femmes au rythme actuel, cela va nous prendre 80 ans afin d'atteindre la parité. Nous devons faire plus afin que notre continent se développe au maximum de ses capacités. Et ce continent ne pourra atteindre ce stade si nous n'intégrons pas les femmes* », a déclaré dans son discours la présidente de la Commission de l'UA.

En outre, Nkosazana Dlamini-Zuma a salué la création d'un marché commun entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, ratifié en Égypte cette semaine. « *Il s'agit d'un premier pas vers la création d'une zone de libre-échange continentale* », a-t-elle ajouté. Sur la migration, « *nous devons mettre fin au périlleux voyage qu'entreprennent chaque année des milliers d'Africains vers l'Europe et développer les opportunités sur le continent pour notre jeunesse* », a-t-elle dit, appelant ainsi au libre mouvement des biens et des personnes sur le continent.

Yvette Reine Nzaba

«DIAMOND CEMENT CONGO»
 en sigle « D.C.C. »,
 Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 10.775.000.000 Francs CFA,
 Siège social : Avenue de l'amitié (centre-ville)
 BRAZZAVILLE

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sus dénommée sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE qui se tiendra, le Jeudi 18 juin 2015, à 15 heures à L'HOTEL LEDGER PLAZA - Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2014 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées ;
- Approbation des rapports et comptes ;
- Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;
- Affectation des résultats ;
- Adoption des résolutions ;
- Pouvoirs pour formalités.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« DIAMOND CEMENT CONGO »
 en sigle « D.C.C. »,
 Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 10.775.000.000 Francs CFA,
 Siège social : Avenue de l'amitié (centre-ville)
 BRAZZAVILLE

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sus dénommée sont convoqués au CONSEIL D'ADMINISTRATION qui se tiendra, le Jeudi 18 juin 2015, à 11 heures à L'HOTEL LEDGER PLAZA à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.Examen et adoption de l'ordre du jour de la réunion;
- 2.Lecture et adoption du procès-verbal de la 5ème réunion du Conseil d'Administration;
- 3.Suivi des décisions et recommandations ;
- 4.Rapports du Directeur Général
 - 4.1.Rapport de gestion sur l'exercice 2014
 - 4.2.Rapport d'activités du premier trimestre 2015
- 5.Arrêté des comptes de l'exercice 2014
 - 5.1.Présentation des comptes de l'exercice 2014
 - 5.2.Rapport du Commissaire aux Comptes

- 5.3.Arrêté des comptes
- 6.Projet d'affectation des résultats
- 7.Projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée
- 8.Conventions réglementées
- 9.Convocation de l'Assemblée Générale Mixte
 - Fixation de son ordre du jour
 - Projet de résolutions
- 10.Courrier de réclamation de Mme Adélaïde MOUGANY
- 11.Divers
- 12.Pouvoirs pour formalités.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

JUSTICE

Affaire Hissène Habré : son procès doit être réussi, selon Amnesty international

L'ancien président tchadien, Hissène Habré doit comparaître le 20 juillet au Sénégal devant les Chambres africaines extraordinaires (CAE), tribunal spécial créé par l'Union africaine (UA) à la suite d'un accord avec ce pays, mais que l'ex-chef de l'État ne « reconnaît pas ».

Détenu depuis juillet 2013 à Dakar, où il a trouvé refuge après la chute de son régime en 1990, Hissène Habré, est poursuivi pour crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes de torture pendant sa présidence (1982-1990).

En attendant que l'ancien président tchadien réponde devant la justice des faits qui lui sont reprochés, Alioune Tine, le directeur d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a souligné que son procès, une première en Afrique qui selon lui est un test pour la Justice africaine, « doit être réussie » pour lutter contre l'impunité sur le continent africain. « Cette expérience doit être réussie, et tout le monde doit jouer le jeu : en respectant les droits de la personne, les normes internationales relatives à un procès équitable (...). La chose la plus difficile à laquelle nous sommes confrontés en Afrique, et qui est un cancer, c'est l'impunité », a-t-il déclaré. Le responsable d'Amnesty Inter-

national a estimé que pouvoir faire juger un président de la République par un tribunal africain pour crimes de guerre, contre l'humanité « marquera le début d'une longue marche du continent vers sa souveraineté judiciaire ». « Pour la première fois, a-t-il ajouté, nous avons une Cour africaine dotée d'une loi de compétence universelle et de la capacité de juger ici, sur place, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, au lieu d'aller à La Haye », siège de la Cour pénale internationale (CPI).

Alioune Tine s'est en outre appesanti sur l'état de santé d'Hissène Habré. Il a notamment demandé aux autorités sénégalaises d'en prendre soin, au lendemain d'une déclaration de ses avocats assurant qu'il avait eu une attaque cardiaque la semaine dernière, bien que sa femme ait réclamé « l'assistance d'un cardiologue ».

Afin de juger l'ancien président tchadien, le Sénégal et l'Union africaine (UA) ont signé, en décembre 2012, un accord pour la création au Sénégal d'un tribunal



Hissène Habré

spécial. En 2013, le Tchad et le Sénégal ont signé un accord devant permettre aux juges du tribunal spécial chargés de son procès de mener des enquêtes à travers le territoire tchadien.

Hissène Habré a été arrêté le 30 juin 2013 à Dakar, puis inculpé le 2 juillet de la même année par le tribunal spécial et placé en détention préventive. Lors de sa présentation pour interrogatoire d'identité devant la Justice le 3 juin dernier, il avait, selon son avocat, refusé de parler.

Nestor N'Gampoula

TCHAD

Deux attentats-suicides font près d'une trentaine de morts à N'Djamena

Les deux kamikazes ont visé ce lundi, le commissariat central de N'Djamena et l'école de police du Tchad. Un bilan encore provisoire fait état de 27 morts et de 101 personnes blessées. « C'est une action kamikaze », a reconnu le ministre tchadien de l'intérieur, Abderahim Biremé Hamid. Des forces de sécurité sont présentes partout dans la ville après l'attentat pour tenter de calmer la situation et éviter d'éventuelle nouvelle attaque. Les autorités tchadiennes ont convoqué d'urgence dans la journée, une réunion de crise en vue d'établir l'ampleur du drame.

Pour l'heure, les deux attaques terroristes ne sont pas encore revendiquées. Toutes les attentions sont portées contre la secte islamique Boko Haram. Puisque d'ailleurs, le Tchad est engagé militairement au Nigeria aux côtés des soldats nigériens et nigériens pour combattre les islamistes. Plus de cinq mille soldats tchadiens combattent les Boko Haram au Nigeria. Le chef de la nébuleuse, Abubakar Shekau, a menacé à plusieurs reprises de s'en prendre aux intérêts tchadiens. Après ces multiples menaces, des mesures de sécurité avaient été considérablement renforcées depuis plusieurs mois dans un souci de contraindre les attaques des islamistes armés nigériens de Boko Haram.

Lors d'une récente réunion régionale des pays voisins du Nigeria, les chefs d'Etat du Bénin, du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigeria, ont convenu d'ici le mois de juillet prochain, de mettre en place une force régionale en vue de lutter contre l'insurrection de Boko Haram. La menace Boko Haram était d'ailleurs diffuse, puisque la secte nigérienne a fait allégeance le mois dernier au groupe jihadiste Etat islamique (EI).

Le Tchad est un allié « incontournable » de la France dans la lutte contre le terrorisme au sahel. L'état-major de l'opération antiterroriste, Barkhane est même implanté dans la capitale tchadienne. Pour cela, la réaction ne s'est pas fait attendre : « La France condamne les attaques perpétrées le 15 juin contre le commissariat général et l'école de police de N'Djamena. Elle se tient aux côtés du Tchad et de ses partenaires africains dans la lutte contre le terrorisme », a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal.

Fiacre Kombo

CFAO et OTIS

UN PARTENARIAT DE 60 ANS AU CONGO.

Cfao Equipment installe un nouvel ascenseur à l'hôpital général de Loandjili

La remise officielle de l'ascenseur Otis mis en service à l'hôpital général de Loandjili a eu lieu le 15 mai en présence de Françoise Ndinga-Andely, directrice générale dudit hôpital et de son personnel.



Inauguré en 2004, l'hôpital général de Loandjili est équipé de trois ascenseurs, tous malheureusement aujourd'hui hors d'usage. Le dernier n'est plus fonctionnel depuis 2012. Ce qui rend difficile le transport des malades et du matériel dans les pavillons d'hospitalisation.

C'est ainsi que la direction générale dudit hôpital a sollicité le concours de Cfao Equipment pour la résolution de ce problème qui était devenu pour lui une priorité « C'est un outil de soulagement qui vient alléger la pénibilité que nous éprouvons pour l'accomplissement de nos obligations professionnelles dans les pavillons d'hospitalisation. Nul n'est censé ignorer l'importance de cet équipement lié directement aux transports de patients dans une structure comme la nôtre. La réception de ce premier ascenseur de marque Otis, fourni et installé par Cfao Equipment Congo, qui nous a apporté des solutions sur mesure, nous réjouit énormément » et d'ajouter « La demande de plus en plus croissante des prestations de soins et des services de qualité exige de la part de la direction générale de l'hôpital général des efforts considérables pour rendre fonctionnel et performantes toutes nos installations. Ceci, est un défi que nous nous attelons à relever durant tout notre mandat avec le personnel de Loandjili afin de répondre aux attentes des populations ».

Pour Claude Sartini, président du conseil d'administration de Cfao Equipment « Cet équipement performant conçu pour l'hôpital sera l'ascenseur le plus sollicité du Congo quand on sait que l'hôpital accueille 30 000 patients par an soit près de 3000 patients par mois. Pour répondre à cette utilisation, Cfao dispose d'une équipe de techniciens de maintenance prête à intervenir 24H/24. »

En remerciant l'équipe des techniciens qui a travaillé d'arrache pied pour installer cet appareil, Amaury Duchon, directeur du pôle ingénierie de CFAO Equipment a dit « Nous sommes très fiers d'avoir réussi à relever le défi d'installer cet ascenseur au sein d'une structure hospitalière en pleine

exploitation. C'est une première au Congo et nous espérons continuer à apporter ce service pendant de longues années. »

CFAO Equipment et OTIS un partenariat de 60 ans au Congo.

Présent dans plus de 200 pays, OTIS est le premier transporteur de personnes de la planète puisque plus d'un milliard d'utilisateurs utilisent un matériel OTIS chaque jour dans le monde.

Le groupe CFAO est le distributeur exclusif des produits OTIS dans 20 pays d'Afrique de l'ouest. La qualité de ce partenariat repose sur la convergence des valeurs que partagent le groupe CFAO et OTIS (Qualité des produits, Respect de l'environnement, Sécurité des personnes, Satisfaction du client).

Le partenariat initié avec la direction de l'hôpital général de Loandjili s'inscrit dans la durée, puisque nous avons mis en place une équipe de techniciens capables d'assurer la maintenance de l'appareil installé mais surtout de pouvoir intervenir 24h/24 en cas de panne.

Ce dispositif permettra à cet ascenseur de transporter les malades en toute sécurité, puis, qu'il résiste à l'usure du temps.

CFAO Equipment Congo assure le transport de personnes dans les meilleures conditions de sécurité et contribue au développement des infrastructures urbaines du Congo.

EXPO DE MILAN

En attendant Michelle...

Plus que jamais, l'Exposition universelle est devenue le lieu où il faut se montrer, parler, lancer des idées. Chacun y va de sa proclamation !

Le thème de l'Exposition universelle de Milan est de ceux qui peuvent fédérer initiatives et propositions et ne pas laisser le monde dans le partage immuable entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas ; riches et pauvres ; conservateurs et progressistes etc... « Nourrir la planète, énergie pour la vie » : quel homme/femme politique du nord comme du sud de la planète ne se reconnaîtrait pas dans une telle proclamation ! C'est sans doute pourquoi Milan est devenu l'endroit de la terre le plus couru en ce moment. Il faut s'y faire voir et y faire valoir les talents des pays.

C'est sans doute pourquoi aussi, à côté des savoir-faire agricoles ou alimentaires, des techniques culturelles, une diversité de personnalités du monde y vient ... pour parler politique ! Le premier ministre chinois, le président russe, le président du Guatemala, les dirigeants des grands groupes industriels comme FIAT-Chrysler etc... sont venus à Milan pour défendre des points de vue (pas forcément

agricoles), des manières de gérer, des visions partagées sur l'avenir. Et mercredi sera le jour de Michelle Obama. On sait la Première dame américaine bien impliquée dans son pays dans le combat contre l'obésité et pour une alimentation moins calorique, plus saine.

Devenue une icône écologique de la politique de son mari président, Michelle Obama conduira une délégation américaine qui s'annonce ... de poids ! Elle va y présenter sa campagne « Let's Move » (bougeons, faisons du sport) contre « l'épidémie de l'obésité ». Car le présupposé d'une planète qui se nourrit suffisamment est une planète qui ne doit pas tomber malade de trop manger. « Indépendamment du lieu de la planète où nous vivons, nous voulons une alimentation saine et nourrissante pour nos familles », soutient Michelle Obama.

Sa délégation va rester deux jours à l'Expo, mercredi et jeudi. Elle va prendre ses quartiers à l'imposant pavillon américain, « pour montrer au monde

que les USA assument le leadership mondial dans la sécurité alimentaire ». Vraiment ? Le lieu ne se prête sans doute pas aux polémiques. Les Européens ne s'y amèneront pas pour faire grief aux Etats-Unis de leur vendre du poulet lavé à la javel ou nourri aux grains OGM (organismes génétiquement modifiés) contre lesquels une majorité d'Européen nourrit, si l'on peut dire, des doutes persistants. Et les Américains ne viennent pas pour décocher des flèches contre le bétail européen bourré d'hormones ! L'Amérique vient à l'Expo surtout pour dire au monde que la production agricole intensive, c'est aussi du business. On peut nourrir le monde et gagner.

Cela ne s'oppose pas à l'éthique que rappelait la semaine dernière le Premier ministre italien Matteo Renzi : « Nous voulons faire de l'Expo une occasion pour réfléchir aux grands moments de la nutrition de la planète et de l'énergie. C'est un défi qui place le monde entier sur le front pour un objectif : vaincre la faim dans le monde et affirmer l'idéal de lutte contre la pauvreté ». Il affirmait le

jour de la « Nation-Day » russe. Il invitait le président Vladimir Poutine à se joindre à une telle bataille, à ne pas s'en exclure.

Mais business is business, a aussi relevé pour sa part le vice-ministre italien du Développement économique, Carlo Calenda. « Nous devons (grâce à l'Expo) porter les entreprises agro-alimentaires italiennes dans les rayons des supermarchés américains. Et pour y parvenir nous devons négocier avec les réseaux de distribution aux USA ». M. Calenda s'adressait à des entrepreneurs italiens, on l'aura compris. Mais son intervention a voulu surtout inviter à l'effort de tous pour lier l'éthique à l'économique. Et même au religieux, s'est empressé d'ajouter le président des évêques italiens, le Génois Angelo Bagnasco !

« L'Eglise peut contribuer de manière toujours efficace à la lutte contre la faim dans le monde, non pas dans une logique d'assistanat perpétuel mais dans la dignité reconnue à tous, sans rhétorique mais avec grande conviction ». Il rappelle d'ailleurs que le pavillon du Saint-Siège à l'Expo se tient sous un thème sans ambiguï-

té : « Pas seulement du pain. A la table de Dieu avec les hommes ». Subtile évocation des propos de Jésus (Cf. "L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu") ; réaffirmation de la volonté de l'Eglise de faire en sorte que l'homme, un tout complexe, se nourrisse à satiété d'aliments matériels mais aussi de nourriture spirituelle. Enfin, le président italien Sergio Mattarella s'est rendu à l'Expo de Milan, au jour de la « Nation-Day » italienne, pour dire lui aussi à la suite de différents acteurs de l'Eglise et du Vatican que nourrir la planète, c'est servir la cause de la paix dans le monde. « La paix est entre nos mains. Une seule chose serait à ne pas faire : imposer la paix par les armes, par la domination, l'exclusion et la mise à l'écart ». Guerres et cataclysmes en tous genres poussent les hommes à fuir leurs contrées. « C'est pourquoi le phénomène migratoire prend aujourd'hui des proportions inédites ». Pour lui, la lutte contre la faim ne fera jamais l'impasse de la solidarité. « Et de la légalité ! », a-t-il ajouté.

Lucien Mpama

Votre **voiture** mérite la plus belle des **robes** !

OFFRE PROMOTIONNELLE

Peinture complète sur **tout**
type de véhicule

15 Juin au 15 Sept 2015

DEVIS GRATUIT



CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Matève
☎ : +242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 05 313 2998

www.cfaomotors-congo.com

NO
N A LA
CONTREFAÇON

NEXA AUTOCOLOR

INSERTION LEGALE

« GALA EXPRESS »

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1.000.000 de FCFA

Siège social : Brazzaville au n°03, avenue de la Base aérienne Maya-Maya

RCCM : CG/BZV/10 B 1886

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire reçu par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, en date à Brazzaville du douze juin deux mille quinze, enregistré aux domaines et timbres de Bacongo, Brazzaville, le seize juin deux mille quinze, sous Folio 102/5 n° 1257, il a été décidé ce qui suit :

L'Assemblée Générale des associés a étendu l'objet social à l'activité ci-après :

• Transit.

En conséquence ladite société aura pour objet au Congo et ailleurs :

• Transit ;

• Transport express des documents et colis ;

• Commissionnaire en douane ;

• Envoi volumineux ;

• Affrètement national et international. ;

Administration : Monsieur Hippolyte Hilaire QUENUM est Gérant de ladite société.

Mis à jour des statuts

Les statuts ont été mis à jour en date à Brazzaville, du 12 juin 2015, par le notaire soussigné, conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA sur les droits des sociétés commerciales et G.I.E.

Mention modificative

Il a été porté une mention modificative sur le RCCM en date à Brazzaville du 15 juin 2015, sous le n° CG/BZV/10 B 1886.

POUR AVIS

Maitre Félix MAKOSSO LASSI,

AVIS DE PERTE

Monsieur ATIEH ALI demande à toutes personnes de bonne volonté qui ont vu ou ramassé le passeport au nom de ATIEH ALI de nationalité Libanaise, de le contacter au n°06 444 44 54 ou de passer le déposer au Scac en face de l'hôtel Alima.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : Assistant Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Pointe-Noire ou Brazzaville

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de Département Ressources Humaines

Objet du poste : Sous la supervision du Chef de Département Ressources Humaines, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- S'occuper de la formation, du recrutement et de la gestion de la performance,
- Identifier les besoins de formation, les analyser en liaison avec le Chef de Département,

- Ressources Humaines et en fonction des objectifs visés par la Direction Générale de la Banque,

- Concevoir le plan de formation annuel,

- Identifier les entités et personnes ressources pour l'animation des thèmes de formation,

- Assurer les tâches administratives liées à la formation : programmation des séances, constitution des groupes à former, production du rapport de formation,

- Proposer et suivre les programmes des formations des nouvelles recrues,

- Gérer les outils d'évaluation du personnel et veiller l'évaluation périodique du personnel par les Supérieurs hiérarchiques,

- Gérer les recrutements : Publication des offres, sélection des candidats,

- Assurer la gestion des stages (académique, apprentissage, pré-embauche)

- Gérer les permission et absences et produire un rapport mensuel sur l'absentéisme

- Assurer l'intérim des autres membres de l'équipe RH,

- Exécuter toutes autres tâches qui seraient confiées par le Chef de Département.

Profil du candidat

• Homme/femme, 35 ans au plus

• Bac+3 en Management des Ressources Humaines, Droit, Sciences Economiques,

• 02 ans d'expérience minimale dans un organisme professionnel reconnu et à un poste similaire,

• Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)

• Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout

• Capacité à travailler sous pression et de façon autonome

La date limite de candidature est fixée au 20 Juin 2015.

Lieu de dépôt des candidatures : ONEMO Pointe Noire et Brazzaville

Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : drhrecrtement72@gmail.com

Composition du dossier :

• lettre de motivation,

• CV détaillé

À LOUER

Nous mettons en location :

• Une (01) grande villa pour habitation ou bureau (08) au centre ville (vers la boutique Alima).

Et

• Un grand dépôt vers le Beach

Contact : 06 621 88 88 / 0664343 42

NECROLOGIE



Les familles : Sezingo, Wallimeya, Zounamo, nganga, Molongo, Liot, Missamou, Pena Mombongo ont le profond regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès par accident de la circulation de Mlle Sezingo Grâce Mareyla agent canal + (bureau stook) survenu le 07 juin 2015 à Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 16 juin

9h : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;

9h30 : recueillement au lieu du travail Canal+ ;

10h : recueillement au 13 de la rue Makanga Gaston Sangolo OMS (arrêt de bus Camp Makala).

12h : départ pour la paroisse Saint-Pie X OMS ;

14h : départ pour le cimetière Wayako ;

16h : fin de cérémonie.

IN MEMORIAM



16 juin 2013 - 16 juin 2015

Il y a deux ans que le Seigneur a rappelé auprès de lui notre très chère fille et sœur Onanga Ndohombaha Rodelvie Josia. En ce jour de triste anniversaire, ces parents et ces frères Onanga Donatien, Onanga Emery prient toutes celles et tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse à son égard.

A cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite en l'église Sainte Marie de Ouenzé le mardi 16 juin 2015 à 6h00.

A Dieu nous sommes, à lui nous retournons, tu resteras à jamais dans nos cœurs.

10 juin 2013-10 juin 2015
Voici deux ans que Joseph Mouy était arraché à l'affection des siens. En cette date de triste anniversaire, la veuve Mouy Ampfo umbounou Pauline, les filles et fils Mouy prient tous qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Papa, nous ne t'oublierons jamais !

Que le Père Tout-Puissant t'accorde le repos éternel.



MASA 2016

Les artistes congolais édifiés sur l'édition

Tony Mefe l'un des membres du comité artistique du Marché des arts et du spectacle africain (Masa), a échangé à Brazzaville avec les artistes congolais sur les grandes orientations de cette édition qui aura lieu du 5 au 12 mars 2016 à Abidjan, Bouaké et Djoke. Le Masa a connu quelques difficultés l'année dernière si bien que plusieurs informations incohérentes ont circulé à propos. Tony Mefe a donc expliqué les grandes orientations du Masa 2016 au-delà de la fiche de candidature.

« *Le Spectacle africain est en train de muter et les créations qui naissent doivent prendre en compte le public africain. Car les gens se plaignent qu'il n'y a pas du public qui vient voir le spectacle alors qu'il faut se poser la question si nos spectacles parlent à nos publics. L'une des orientations que le Masa a commencé à impulser c'est d'interpeller les créateurs africains sur ce sujet. Cette prise en compte va être importante dans la sélection des spectacles* » ; a souligné Tony Mefe.

La sélection interviendra au mois de septembre après la réunion en commission du comité artistique international du Massa. « *Nous allons regarder la qualité artistique de la production et en amont il y a la qualité du support pour susciter l'intérêt du spectacle. Après nous chercherons l'équilibre pour que toutes les régions soient représentées* » Le représentant du Masa a par ailleurs lancé un appel aux jeunes créateurs africains afin qu'ils essaient de mettre dans leur œuvres suffisamment de créativité qui parle au public et qui réponde aux exigences des théâtres du nord.

Hermione Désirée Ngoma

CAN 2017

Les Léopards battent les Barea sans briller, les Palancas corrigent la Centrafrique (groupe B)

Amputé de six « binationaux » dont les dossiers n'ont pas été validés par la Fifa, Florent Ibengé a dû revoir ses plans au moment d'affronter les Dodos malgaches, dimanche, au stade Tata Raphaël. Deux passes de Bolasie, qui a alterné l'individualisme et le décisif, ont permis aux Léopards de se sortir du piège malgache.

À Luanda, les lois de la nature se sont inversées, puisque les Antilopes noires ont croqué les Fauves du Bas Oubangui (4-0). Absents de la dernière édition, les Angolais montrent leur motivation à retrouver

63° et Gilberto 94e pour l'Angola

Classement :

1) Angola, 3 pts, 2) RDC, 3 pts, 3) Madagascar, 0 pt, 4) Centrafrique, 0 pt

La Guinée chute face au Swaziland, le Zimbabwe l'emporte au Malawi (groupe L)

L'effet Luis Fernandez, nommé à la tête du Syli national de Guinée fin avril, n'aura pas eu lieu. Après un stage perturbé par des tensions entre « locaux » et binationaux et les défections de plusieurs cadres et pon-

Guinée-Swaziland : 1-2 (0-1)

Buts : Kamano (67°) pour la Guinée, Tshabedze (11° et 83°) pour le Swaziland

Malawi-Zimbabwe : 1-2 (1-1)

Buts : John Banda (19e) pour le Malawi, Cuthbert Mlajia (17e) et Khama Billiat (2e période) pour le Zimbabwe

Classement

1) Zimbabwe et Swaziland, 3 pts, 3) Malawi et Guinée, 0 pt

Les Aigles du Mali s'envolent, le Nzalang piétine (groupe C)

Éliminés du premier tour de la CAN 2015, lors d'un tirage au sort anachronique, les Aigles du Mali débutaient ces qualifications face au modeste Sud-Soudan. Les hommes d'Alain Giresse ont éteint le suspense, sans pour autant briller, en marquant deux buts dans la première demi-heure, une bonne opération pour le Mali.

À Bata, le Nzalang a, en effet, été tenu en échec par les Écureuils du Bénin (1-1). Ces derniers avaient d'ailleurs ouvert le score par Stéphane Sessegnon juste avant la pause. Au retour des vestiaires, Emilio Nsue a égalisé.

Mali-Soudan du Sud : 2-0 (2-0)

Buts : Modibo Maïga (16°) et Salif Coulibaly (29°) pour le Mali

Guinée équatoriale-Bénin : 1-1 (0-1)

Buts : Emilio Nsue (48°) pour la Guinée équatoriale, Stéphane Sessegnon (45°) pour le Bénin

Classement

1) Mali, 3 pts, 2) Bénin et Guinée équatoriale, 1 pt, 4) Soudan du Sud, 0 pt.

Camille Delourme



Les Aigles du Mali ont battu le Bright Stars sud-soudanaises et profitent du match nul du Nzalang face aux Écureuils pour prendre le contrôle du groupe C (droits réservés)

la CAN. La double confrontation face à la RDC, lors des 3° et 4° journées, s'annonce déjà passionnante.

RDC-Madagascar : 2-1 (0-0)

Buts : Firmin Mubélé (58°) et Joël Kimwaki (73°) pour la RDC, Jeannot Vombola (76°) pour Madagascar

Angola-Centrafrique : 4-0

Buts : Gelson, 35°, Dolly Menga 55°, Gelson

tué par un revers en amical face au Tchad, le Syli s'est incliné « à domicile » (le match se jouait au Maroc en raison de l'épidémie d'Ebola) face au modeste Swaziland

Dans l'autre rencontre, les Warriors du Zimbabwe se sont imposés sur le terrain du Malawi et s'annoncent comme des concurrents très sérieux pour la Guinée, favorite, en théorie, de ce groupe.

POINTE-NOIRE

Clôture de la formation des formateurs sur les techniques modernes d'ébénisterie couvrant les modules d'amélioration du rendement matière, utilisation des outils portatifs et machine fixes et les techniques de finition

Débutée le lundi 1er juin dernier dans le cadre du projet, Renforcement des capacités des ébénisteries du Congo, la dite formation s'est achevée jeudi 12 juin 2015 au Collège d'enseignement technique mixte (CETM), 12 août 1965 situé dans le premier arrondissement, Emery Patrice Lumumba

Paulette Ebina Taraganzo, Boueya Naasson, Achille Djeagou, et Catherine Baby respectivement Point focal du projet régional, Une approche régionale harmonisée à la gestion durable des forêts de production dans le bassin du Congo, Président de l'Association des menuisiers du Congo (AMC), représentant de Rainforest Alliance (RA) et directrice du CETM 12 août 1965, accompagnés de deux groupes de stagiaires : les artisans membres de l'association des menuisiers du Congo (AMC) et les formateurs du CETM, ainsi que divers autres invités.

En effet, cette formation a été basée sur divers aspects notamment sur la revue de l'utilisation et de l'entretien des machines de menuiseries installées dans l'atelier de menuiserie réhabilitée du CETM 12 Août 1965, la vérification des accessoires et l'installation de la machine à affûter, la formation en affûtage, le dépôt d'un plan de séchoir artisanal et support à la planification de l'installation d'un séchoir artisanal, l'empilage et le séchage du bois, le débitage et le rendement matière, l'entretien des outils électroniques portatif, l'usinage et la fabrication de gabarits simples, le ponçage et l'utilisation des abrasifs, l'assemblage et la finition artisanale, la gestion d'un atelier de menuiserie.

Cette formation en plus de la réhabilitation et de l'équipement de l'atelier en outils de menuiserie moderne sont financés par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et exécuté par World Resources Institute avec Rainforest



Alliance, sous la coordination de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). En effet, un contrat a été signé entre l'Institut mondial des ressources (WRI) et l'Ecole québécoise du meuble et du bois ouvré (EQMBO) en vue de l'accompagnement technique dans la mise en œuvre du projet pilote.

En effet, ce projet à pour principal objectif de développer de modèles régionaux reproductibles de renforcement du secteur artisanal du bois dans le but de réduire la pression sur les forêts et de créer un pont vers le secteur formel, promouvoir l'utilisation efficiente du bois et la production des produits à plus hautes valeurs ajoutées dans les ateliers de menuiserie gérés par les petits artisans, améliorer le rendement-matières des ateliers de menuiserie artisanale de sorte à diminuer la pression sur les forêts.

Remerciant pour sa part les formateurs, Boueya Naasson, a rappelé que cette formation constitue un rêve qui vient d'être concrétisé chez les

menuisiers grâce à l'apport et la disponibilité des formateurs canadiens notamment Ghislain Carrier et Eric Allard respectivement chef de projet et chargé de projet de l'école québécoise des métiers du bois (EQMBO).

Soulignons que le projet d'encadrement des menuisiers avait débuté en 2012 et s'achèvera en août 2015 prochain. Dans le cadre de cette collaboration, il est prévu la signature d'un accord de partenariat entre le CETM 12 août 1968 et l'Association des Menuisiers du Congo (AMC). La fin de cette formation a été marquée par : la visite guidée du Directeur Général de la formation qualifiante accompagné du Directeur départemental de Pointe Noire, suivi de la cérémonie solennelle de remise des attestations de fin de formation aux participants. En plus des menuisiers évoluant à Pointe-Noire, d'autres menuisiers venus d'autres départements du sud pays notamment Dolisie ont aussi participé à la formation.



DIRECTION GENERALE
DU PORT AUTONOME
94.00.52 +242 711
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org



Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n°AO-010/PAPN/CET-TAPERLN/CPM /2015 du 12 juin 2015

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de son budget, le Port Autonome de Pointe-Noire se propose de recruter une société pour réaliser les prestations de services d'entretien des bâtiments abritant les bureaux du Département Organisation Informatique (DOI), de la Marine Nationale, du Code ISPS et du site Château d'eau du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN). Le règlement desdites prestations sera financé sur fonds propres. Par le présent appel d'offres, le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire invite toutes les entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre sous pli fermé pour l'exécution des prestations de services d'entretien des bâtiments abritant les bureaux du Département Organisation Informatique (DOI), de la Marine Nationale, du Code ISPS et du site Château d'eau du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN).

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires (BPU) et le détail quantitatif et estimatif (DQE) des prestations que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous le retourner au plus tard le [indiquer la date limite] sous enveloppe scellée adressée au PAPN à l'adresse ci-après:

Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
B.P. 711 94.00.52 222 +242 / Fax +242 222 94.20.42
POINTE-NOIRE - République du Congo.

avec la mention:

APPEL D'OFFRES n° AO-010/PAPN/CETTAPERLN/CPM/2015 (lot 1)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLS du 25 JUI 2015

Les offres devront être soumises en un (01) original et trois (03) copies pour l'ensemble des prestations sans exception, à la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le 25 juin 2015 à 11 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, au 2ème étage, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument désignés.

Le Dossier d'Appel d'offres complet peut être retiré les jours ouvrés de lundi à vendredi de 7h30 à 16h00 par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100.000) francs CFA.

Votre offre devra être chiffrée toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Ces prestations sont à réaliser au Port Autonome de Pointe-Noire dans un délai de deux (02) ans renouvelables une seule fois en cas de satisfaction de la qualité des services du prestataire.

Les offres doivent être valides pendant une durée de quarante cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pointe-Noire le 12 juin 2015

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe - Noire

DIRECTION GENERALE
DU PORT AUTONOME
94.00.52 +242 711
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org



Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n° AO-011/PAPN/CET-TAPERLN/CPM/2015 du 12 juin 2015

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de son budget, le Port Autonome de Pointe-Noire se propose de recruter une société pour réaliser les prestations de services d'entretien des bâtiments abritant les bureaux de la Direction de l'Équipement et des Infrastructures (DEI), du Magasin des approvisionnements, du Département Génie Maritime (DGMar), de l'ex Direction Commerciale (ex DC) et de la Direction Opérations Maritimes (DOM) du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN). Le règlement desdites prestations sera financé sur fonds propres.

Par le présent appel d'offres, le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire invite toutes les entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre sous pli fermé pour l'exécution des prestations de services d'entretien des bâtiments abritant les bureaux de la Direction de l'Équipement et des Infrastructures (DEI), du Magasin des approvisionnements, du Département Génie Maritime (DGMar), de l'ex Direction Commerciale (ex DC) et de la Direction Opérations Maritimes (DOM) du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN).

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires (BPU) et le détail quantitatif et estimatif (DQE) des prestations que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous le retourner au plus tard le [indiquer la date limite] sous enveloppe scellée adressée au PAPN à l'adresse ci-après:

Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
B.P. 711 94.00.52 222 +242 / Fax +242 222 94.20.42
POINTE-NOIRE - République du Congo.

avec la mention:

APPEL D'OFFRES n° AO-011/PAPN/CETTAPERLN/CPM (lot 2)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLS

du 25 JUI 2015

Les offres devront être soumises en un (01) original et trois (03) copies pour l'ensemble des prestations sans exception, à la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard le 25 juin 2015 à 11 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, au 2ème étage, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument désignés.

Le Dossier d'Appel d'offres complet peut être retiré les jours ouvrés de lundi à vendredi de 7h30 à 16h00 par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100.000) francs CFA.

Votre offre devra être chiffrée toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Ces prestations sont à réaliser au Port Autonome de Pointe-Noire dans un délai de deux (02) ans renouvelables une seule fois en cas de satisfaction de la qualité des services du prestataire.

Les offres doivent être valides pendant une durée de quarante cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pointe-Noire le 12 juin 2015

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe - Noire
Pascal NGOTENE

DIRECTION GENERALE
DU PORT AUTONOME
94.00.52 +242 711
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org



Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n°AO-012/PAPN/CET-TAPERLN/CPM /2015 du 12 juin 2015

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de son budget, le Port Autonome de Pointe-Noire se propose de recruter une société pour réaliser les prestations de services d'entretien des bâtiments abritant les bureaux du département Génie Mécanique (atelier MNOP), de l'ex Direction Financière et Comptable (ex DFC) et les locaux Gréeurs et Incendie du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN). Le règlement desdites prestations sera financé sur fonds propres.

Par le présent appel d'offres, le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire invite toutes les entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre sous pli fermé pour l'exécution des prestations de services d'entretien des bâtiments abritant les bureaux du département Génie Mécanique (atelier MNOP), de l'ex Direction Financière et Comptable (ex DFC) et les locaux Gréeurs et Incendie du PAPN.

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires (BPU) et le détail quantitatif et estimatif (DQE) des prestations que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous le retourner au plus tard le [indiquer la date limite] sous enveloppe scellée adressée au PAPN à l'adresse ci-après:

Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
B.P. 711 94.00.52 222 +242 / Fax +242 222 94.20.42
POINTE-NOIRE - République du Congo.

avec la mention:

APPEL D'OFFRES n° AO-012/PAPN/CETTAPERLN/CPM /2015 (lot 3)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLS du 25 juin 2015

Les offres devront être soumises en un (01) original et trois (03) copies pour l'ensemble des prestations sans exception, à la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard le 25 juin 2015 à 11 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, au 2ème étage, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument désignés.

Le Dossier d'Appel d'offres complet peut être retiré les jours ouvrés de lundi à vendredi de 7h30 à 16h00 par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100.000) francs CFA.

Votre offre devra être chiffrée toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Ces prestations sont à réaliser au Port Autonome de Pointe-Noire dans un délai de deux (02) ans renouvelables une seule fois en cas de satisfaction de la qualité des services du prestataire.

Les offres doivent être valides pendant une durée de quarante cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pointe-Noire le 12 juin 2015

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe - Noire
Pascal NGOTENE

DIRECTION GENERALE
DU PORT AUTONOME
94.00.52 +242 711
Fax +242 94.20.42 Pointe-Noire
République du Congo
Email: info@papn-cg.org
Web: www.papn-cg.org



Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n°AO-013/PAPN/CET-TAPERLN/CPM /2015 du 12 juin 2015

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de son budget, le Port Autonome de Pointe-Noire se propose de recruter une société pour réaliser les prestations de mise à disposition des chauffeurs au Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN). Le règlement desdites prestations sera financé sur fonds propres.

Par le présent dossier d'appel d'offres, le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire invite toutes les entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre sous pli fermé pour l'exécution des prestations de mise à disposition des chauffeurs au Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN).

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires (BPU) et le détail quantitatif et estimatif (DQE) des prestations que nous vous demandons de bien vouloir chiffrer et nous le retourner au plus tard le [indiquer la date limite] sous enveloppe scellée adressée au PAPN à l'adresse ci-après:

Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
B.P. 711 94.00.52 222 +242 / Fax +242 222 94.20.42
POINTE-NOIRE - République du Congo.

avec la mention:

APPEL D'OFFRES n° AO-013/PAPN/CETTAPERLN/CPM/2015
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLS du 25 JUI 2015

Les offres devront être soumises en un (01) original et trois (03) copies pour l'ensemble des prestations sans exception, à la Direction

Générale du Port Autonome de Pointe-Noire à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard le 25 juin 2015 à 11 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 minutes dans la salle de conférence de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, au 2ème étage, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument désignés. Le Dossier d'Appel d'offres complet peut être retiré les jours ouvrés de lundi à vendredi de 7h30 à 16h00 par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100.000) francs CFA.

Votre offre devra être chiffrée toutes taxes comprises et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Ces prestations sont à réaliser au Port Autonome de Pointe-Noire dans un délai de deux (02) ans renouvelables une seule fois en cas de satisfaction de la qualité des services du prestataire.

Les offres doivent être valides pendant une durée de quarante cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pointe-Noire le 12 juin 2015

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe - Noire
Pascal NGOTENE

DON BÉNÉVOLE DE SANG

La communauté musulmane Ahmadiyya en RDC s'implique

Une soixantaine de membres de cette confession religieuse ont répondu le 14 juin à l'appel de leur communauté, en participant au don bénévole, anonyme et gratuit du sang, au cours de la collecte organisée avec le CNTS, à l'occasion de la Journée mondiale de donneurs de sang.

Des musulmans ahmadi, membres de la communauté musulmane Ahmadiyya en RDC (Comaco) de Kinshasa ont répondu favorablement, pour la deuxième fois, à l'appel lancé par leur communauté pour faire le don bénévole et gratuit de sang. C'était lors d'une campagne organisée à la clinique Ahmadiyya à Masina, en partenariat avec le Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

À cette occasion, une soixantaine de membres de cette communauté dont les missionnaires ont consenti à offrir gracieusement leur sang en vue de sauver des vies. Ils sont passés un à un devant la table des médecins et infirmiers du CNTS pour des examens, avant de passer dans la salle de prélèvement installée dans un des locaux de cette formation médicale de la Comaco.

Véhiculer la vraie image de l'Islam On pouvait lire dans des calicots arborés à cette occasion, les appels et les motivations qui ont



Des responsables de la Comaco, faisant le don de sang/Photo Adiac

conduit à ce don de sang de la communauté musulmane ahmadiyya en RDC. « Faites un cadeau rare et précieux. Donner son sang c'est offrir la vie », « Je suis musulman ahmadi. Mon sang pour les autres », pouvait-on lire sur ces affiches.

Cette action de la communauté musulmane ahmadiyya en RDC a également un fondement dans le livre sacré des Musulmans, le saint Coran, qui recommande, au verset 33 de son chapitre 5 : « Quiconque aura tué une per-

sonne, c'est comme s'il a tué l'humanité tout entière. Et quiconque donnera la vie à une personne, ce sera comme s'il avait donné la vie à l'humanité tout entière... ».

L'engagement des musulmans ahmadi au moment où le monde célèbre la journée de donneurs de sang est, en effet, une réponse aux recommandations de l'Islam, qui exhorte à de bonnes œuvres. Il constitue également, selon le représentant légal adjoint de la communauté musulmane ah-

madiyya en RDC, Omari Kasende Abdan, une façon pour les membres de cette communauté, de travailler en vue de changer la vision du monde sur l'Islam. À en croire ce missionnaire, « L'Islam n'est pas pour terroriser la vie, mais l'Islam est là pour donner la vie, contrairement à cette vision qui lie l'Islam au terrorisme ». « L'Islam signifie la paix. Le Musulman est celui qui donne, qui procure la paix et la sécurité. Le terrorisme est aujourd'hui la mauvaise image que l'on colle à l'Islam mais cela ne signifie pas l'Islam. Je pense que c'est une perte de fois qui

pousse certains Musulmans à pratiquer le terrorisme au sein de l'Islam; mais la foi de l'Islam n'est pas le terrorisme », a souligné le représentant légal adjoint de la Comaco.

Ce geste, qui n'est pas le premier du genre pour les membres de la communauté musulmane ahmadiyya en RDC, est aussi considéré, selon Omari Kasende Abdan, comme l'apport de cette confession religieuse dans le social des Congolais. « Nous sommes des

humanitaires. Etant serviteurs de Dieu, nous servons également l'humanité », a-t-il souligné.

Un journaliste venu en reportage a également consenti à donner son sang. Il s'est associé aux membres de cette communauté pour accomplir le « rituel » lié à ce geste, qui consiste à passer devant la table d'examen d'où il fallait également retirer le kit pour accomplir son geste qui sauve des vies, le don du sang.

Sensibiliser au don du sang

La Journée mondiale de la santé fêtée le 14 juin, note-t-on, a été décrétée en 2004 sous l'initiative de l'OMS, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et de la Société internationale de transfusion sanguine. Elle a pour objectif de remercier tous les donneurs de sang bénévoles à travers le monde mais aussi de sensibiliser les populations à l'importance d'un don de sang volontaire, anonyme et gratuit. Cette journée est célébrée chaque année à cette date parce qu'elle est celle de l'anniversaire de naissance de Karl Landsteiner, médecin autrichien qui a découvert, en 1900, le système ABO des groupes sanguins et qui a reçu pour cela, le prix Nobel de médecine.

Lucien Dianzenza

L'OMS et le ministère de la Santé publique appellent à intensifier la générosité du public

À l'occasion de la Journée mondiale des donneurs de sang célébrée chaque 14 juin, un appel conjoint OMS-ministère de la Santé publique a été lancé pour encourager toutes les personnes en bonne santé qui ne l'ont jamais fait, en particulier les jeunes, à commencer à donner volontairement dès maintenant et à intervalles réguliers leur sang pour sauver les vies des patients qui en ont besoin.

L'appel a été lancé le 13 juin au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) où a été fêtée la journée mondiale des donneurs de sang placée sur le thème « Merci de me sauver la vie ».

À cette occasion, l'OMS encourage les autorités sanitaires nationales, les services du CNTS, les organisations non gouvernementales, les associations sans but lucratif et les médias à mettre en évidence la nécessité d'un accès universel à la sécurité transfusionnelle, en vue d'atteindre une couverture sanitaire universelle», a indiqué le Dr Bakary Sambou, chargé du bureau. Il résumait ainsi, au nom du représentant ad interim de l'OMS en RDC, le message de la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Profitant de cet événement grand public à travers le slogan : « Donnez librement, donnez souvent. Le don de sang, ça compte », M. Faustin Chenge, directeur de cabinet du ministre de la Santé publique, a vivement remercié les donneurs de sang volontaires et non rémunérés du geste salvateur qu'ils posent en sauvant des vies tous les jours, grâce à leurs dons. Acteur-clé assurant le service public grâce à la générosité des donneurs de sang pour assister les malades dans les besoins urgents en République démocratique du Congo, le CNTS ne fournit actuellement que 36% des dons de sang collectés auprès des donneurs bénévoles, volontaires et réguliers. « Il en résulte donc un écart de 64%, à combler d'ici 2020, pour nous approcher de l'objectif de 100% de dons non rémunérés comme recommandé par l'OMS », a indiqué le directeur de cabinet du ministre de la Santé publique.

De son côté, le Dr Jean-Baptiste Shuli Tchomba, directeur adjoint du CNTS, a souligné que les besoins transfusionnels en RDC sont estimés à 600.000 transfusions par an pour lesquels 60% à 70% des bénéficiaires sont représentés par les enfants de 0 à 59 mois, tandis que 15% à 20% sont des femmes enceintes qui ont besoin de sang pendant l'accouchement ou en post-partum.

A.Nz.

ÉQUATEUR

Des missions d'enquête pour investiguer sur la paie des agents de santé

Il est temps de mettre un terme au désordre qui caractérise la paie des agents du ministère de la Santé publique, plus exactement dans la province de l'Équateur où on déplore même la mort d'hommes. Un agent de santé s'est immolé en s'aspergeant de l'essence devant l'hôpital général pour n'avoir pas perçu son salaire alors que chaque mois ce dernier était payé.



L'amélioration des conditions de vie des infirmiers, cheval de bataille du Ministre de la santé

De telles situations, déclare le Dr Félix Kabange Numbi, ne doivent plus se répéter. Au cours d'une réunion qu'il a présidée dans la salle de conférence de son ministère à laquelle ont pris part les syndicats de santé, l'administration du ministère de la Santé publique et l'association nationale des infirmiers du Congo, le Dr Félix Kabange Numbi veut tirer au clair cette situation. « Nous devons comprendre ce qui se passe dans la paie de professionnels de santé pour dénoncer, parce que ce sont nos agents qui souffrent. Le ministère de la Santé publique n'a jamais été associé à la paie. Dans le souci de trouver des solutions efficaces pour mettre fin à ce détournement, des missions

d'informations et d'enquête seront organisées à Mbandaka et à Gemena », a dit le ministre.

Le porte-parole des syndicats de la santé, Mutamba Tapoy a salué cette décision du ministre de tutelle. « Le ministre de la Santé publique veut totalement éclaircir le ciel de santé pour qu'on cesse de dire que c'est toujours à la santé qu'il y a du désordre. C'est pourquoi il envoie son équipe pour voir ce qui se passe là-bas et afin de lui donner des éléments d'informations qui permettront à ce que la paie du personnel de la santé puisse se faire sans qu'il y ait encore mort d'hommes », a-t-il affirmé.

Aline Nzuzi

7° ART

John of God The Movie à la conquête du monde

Depuis la première projection réussie à Kinshasa en novembre dernier, la réalisation de Selé Mpoko a été soumise à plus de quarante-trois festivals internationaux de cinéma aux États-Unis, en Europe, en Australie et à Hawaï.

L'agenda du long métrage est fort chargé jusqu'à la fin de cette année. Il est à noter que jusqu'ici, à compter du mois de mai, juin et juillet inclus, le film a été accepté dans au moins six festivals. Il s'agit notamment du Festival international du film panafricain de Cannes, l'American film black de festival, le Roxbury international film festival et le Salento international Film Festival.

Depuis sa participation au festival international du film panafricain de Cannes, le 3 mai, John of God the movie enchaîne plusieurs autres dates à travers le globe. La suivante projection de la comédie musicale tournée en majeure partie à Kinshasa était

prévue pour le 13 Juin à l'Empire Theatre AMC 25 à Time Square, nous signale Alessia Michielan, coproductrice du long métrage. C'était dans le cadre de l'American black film festival de New York qui s'est tenu du 11 au 14 juin où elle se trouvait nominée dans la catégorie « Meilleur réalisateur ». Puis ce sera au tour du Roxbury international film festival de Boston organisé du 17 au 28 juin de l'accueillir. Le film sera projeté trois jours après l'ouverture, soit le 20 juin, au Musée des beaux-arts.

Pour le compte du festival d'Ischia Film Festival prévu du 28 juin au 4 juillet, John of God the movie aura droit à sa première projection à Madrid la veille de la clôture, le 3 juillet. Visiblement ravie d'avoir obtenu l'approbation du festival, Alessia Michielan n'a pas voulu passer sous silence l'émotion ressentie sur le moment : « Quand nous est arrivée la lettre d'acceptation de ce festival, notre joie nous a propulsés



John of God the movie au festival d'Ischia

sur le toit. Jean de Dieu au festival du film d'Ischia ! », s'est-elle exclamée. Et la réalisatrice de souligner alors que le film sera projeté le 29 Juin à 23h10 dans un magnifique château vieux de

2 400 bonnes années. Et Alessia Michielan de renchérir comme pour mieux expliquer sa jubilation : « Des grands sont passés à ce festival, notamment Abel Ferrara, Pupi Avati et Mario Monicelli, six fois nommé aux Oscars ».

Au sujet de la participation de John of God the movie au Tenerife international film festival (Festival international du film de Tenerife), Alessia n'a pas caché son ravissement aux Dépêches de Brazzaville : « Le film est nommé pour le "Meilleur producteur de long métrage", le "Meilleur réalisateur",

le "Prix du jury", la "Meilleure histoire" et le "Meilleur film". Nous sommes tellement fiers d'avoir été nommés dans toutes ces catégories citées ! ». Ledit festival se tiendra du 7 au 10 juillet et le film sera projeté une seconde fois à Madrid, le 8 juillet, au lendemain de son ouverture. Et pour boucler la boucle, John of God the movie va finir sa course au Salento international festival film, SIFF. Le Festival de cinéma de Salento qui, cette année a prévu de se tenir du 5 au 13 septembre, a, « ces quelques dernières années, organisé et animé un tour du monde, en promenant le festival vers des destinations internationales comme Zurich, Londres, Hong Kong, New York, Moscou et Saint-Petersbourg », a affirmé Alessian, qui ajoute que la programmation « Best of the Fest » événement donne l'occasion au SIFF de présenter quelques-uns des meilleurs films présentés au festival à un public international.

Nioni Masela

MUSIQUE

Stromae ne jouera pas non plus à Kigali

Kinshasa n'est désormais plus la seule à regretter son rendez-vous manqué avec le phénomène musical belge car il a interrompu tout le reste de sa tournée, neuf dates comprises entre le 20 juin et le 2 août, à commencer par le Rwanda voisin jusqu'aux États-Unis.

Brazzaville la veinarde a accueilli la dernière Stromae. Ce n'était vraiment pas de bol pour Kinshasa qui était à deux doigts d'abriter elle aussi un concert fort attendu, il y avait fort à parier qu'il allait se jouer à guichet fermé. En effet, au regard des ventes effectuées à deux jours du concert, s'il faut compter qu'il ne restait plus que près de 400 billets à vendre sur 4 500, le doute n'est pas permis. Triste consolation pour Kinshasa qui en voulait déjà à Stromae pour l'annulation mal digérée qui a du reste suscité de nombreux commentaires et donné lieu à plusieurs interprétations. Les rumeurs transformées en clameurs ont alimenté les conversations le week-end dernier devenu insipide pour plusieurs. En effet, de savoir enfin qu'elle n'a pas bénéficié d'un « traitement de faveur » de la part du chanteur qu'elle n'avait plus beaucoup en estime soulage.

Le communiqué conjoint du 14 juin émanant d'Auguri Productions, Mosaert et le management de Stromae a fini d'éclairer la lanterne des mélomanes kinoïses. En effet, cette adresse à la presse vient confirmer la raison déjà avancée à l'occasion de la première annulation fort décriée de Kinshasa. Mais cette fois, la nouvelle est annoncée avec force et détails de sorte qu'il fixe définitivement les esprits. Le communiqué est donc on ne peut plus clair sur le sujet affirmant que c'est bien pour des raisons de santé qu'il a été procédé à l'annulation de l'ensemble de la tournée. Il souligne : « Faisant suite à l'annulation du concert de Stromae prévu à Kinshasa, les examens effectués par l'artiste montrent qu'il subit les effets secondaires sérieux d'un traitement prophylactique (préventif) antipaludique, qui a nécessité une mise au point hospitalière immédiate et impose un suivi médical dans les prochaines semaines ».

L'heure n'est donc plus à la spéculation. Car à la fin, « son état de santé ne lui permettant pas de reprendre ses activités pour le moment, Auguri Productions, Mosaert et le management de Stromae sont également contraints d'annoncer l'annulation de sa participation » à tous les



Stromae

autres concerts qu'il devait livrer dans la suite de sa tournée. Sans doute à Kigali la désolation est-elle encore plus grande que dans la capitale congolaise. Une semaine après elle pensait assurément avoir l'occasion d'accueillir « un fils du pays », si l'on considère que le défunt père de Stromae était originaire du Rwanda. Du reste, le 20 juin était la dernière date de la croisière africaine de la tournée mondiale amorcée aux États-Unis. Pas de veine pour les deux derniers pays du continent déjà emballés surtout à cause de la proximité avec Brazzaville dont les échos lui sont parvenus. Être privé de l'événement quasiment à la veille de sa tenue, il y a bien de quoi enrager.

Également frappées par ce triste sort, les autres villes constituant les étapes du périple mondial pourront peut-être s'en remettre un peu moins difficilement, quitte à prendre leur mal en patience. C'est le cas notamment du Royaume-Uni censé recevoir Stromae déjà le 5 juillet à Londres sur le podium du Wireless Festival, l'Italie qui l'attendait trois jours plus tard, soit le 8 juillet à Rome au Postepay Rock.

N.M.

CAN 2017 - ÉLIMINATOIRES

La RDC vient à bout du Madagascar

C'était laborieux, mais c'est fait. La RDC a démarré les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2017 prévue au Gabon par une victoire.

Les Léopards de la RDC ont battu, le 14 juin, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, les Barea (les Zébus) du Madagascar par deux buts à un, en match de première journée des éliminatoires. Pour la circonstance, le sélectionneur Florent Ibenge Ikwange a placé Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique) dans les perches, avec devant lui Jean Kasusula (Mazembe) sur le côté gauche de la défense, Joël Kimuaki (Mazembe) et Gabriel Zakuani (Peterborough/D3 Angleterre) dans l'axe, et Christopher Oualembo (Academica Coimbra/Portugal) sur le flanc droit. Le trio du milieu de terrain a été constitué du capitaine Youssouf Mulumbu (WBA/Angleterre en instance de partir), Nzuzi Toko (Eskisehirspor/Turquie), et Chancel Mbemba (Anderlecht/Belgique). Et en attaque, il y a eu Yanick Bolasie (Crystal Palace/Angleterre), Jérémie Bokila (Guangzhou/Chine) et Cédric Mabwati (Columbus/USA). Après une première période assez difficile pour les Léopards, Firmin Mubele Ndombe de V.Club, monté à la place de Cédric Mabwati a ouvert la marque à la 53^e minute sur un centre parfait de Yanick Bolasie. Et à la 72^e minute, c'est le défenseur axial Joël Kimuaki qui a doublé la mise pour la RDC sur une balle qui traînait dans la surface de réparation à l'issue d'un corner. Alors que les Léopards prennent déjà le jeu à leur compte, l'attaquant malgache Vombolasari a réduit l'écart à la 76^e minute, profitant d'une nonchalance dans la défense RD-congolaise.

On note que le sélectionneur de la RDC a pour la première fois monté le jeune Michael Jordan Nkololo qui vient de signer à Caen en L1 française. Il a fait ses débuts officiels chez les Léopards de la RDC, de même que le milieu excentré droit Dieumerci Ndongala de Charleroi en Belgique. Le score n'a plus changé jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre gabonais Beranger Raymond Woungui Antsaraga. Réagissant à la fin de la partie, Florent Ibenge a indiqué : « J'aurais voulu voir un score bien plus important afin d'assurer le goal average, sachant que l'Angola a battu la RCA par quatre buts à zéro. Toutefois, les trois points de la victoire

étaient bien plus importants, parce qu'on ne se rend compte que quand on rentre très mal dans une compétition, on a des soucis. L'an dernier, on a raté notre premier match contre le Cameroun (0-2) aux éliminatoires de la CAN 2015. ça été la galère pour revenir. La même chose en coupe d'Afrique-Guinée Équatoriale 2015-, on n'a pas gagné contre la Zambie (1-1) et ça été compliqué pour la suite. Aujourd'hui, on est satisfait... Nous avons cherché à jouer au sol, mais l'équipe malgache était bien en place et le jeu était plutôt direct. C'est ainsi qu'en deuxième période, on a essayé de changer les choses, de jouer direct, afin de pilonner cette défense. Et on a marqué les deux buts. N'eut été cette bévue d'encaisser le but, on aurait continué et marqué encore d'autres buts... », a déclaré le sélectionneur Florent Ibenge. Pour sa part, le sélectionneur des Barea, Arsène Hervé, a reconnu : « La RDC a été supérieure. Nous avons voulu jouer notre football et nous nous sommes créé des occasions. Mais la RDC a l'habitude de grands matchs et mérite sa victoire. Nous devons rehausser notre niveau de jeu pour mieux rivaliser avec les grandes équipes du continent dont fait partie la RDC ».

Notons que les Léopards ont été privés de six joueurs binationaux qui avaient été internationaux dans les sélections de jeunes en France, en Suisse et aux Pays-Bas; il s'agit du Cédric Bakambu, Fabrice Nsakala, Chris Mavinga, Joël Kiassumbua, Jordan Botaka et Jody Lukoki. Leurs dossiers administratifs (changement de fédérations) au niveau de la Fifa ne sont pas encore décaints. Dans ce groupe des éliminatoires, l'Angola est premier avec trois points et un goal différence de +4, la RDC vient à la deuxième position avec également trois points, et un goal différence de +1. Madagascar occupe la troisième place devant la République Centrafricaine, les deux pays ont zéro point chacun. La deuxième journée des éliminatoires est prévue pour le week-end du 4, 5 et 6 septembre avec les affiches. Les Barea du Madagascar seront face aux Palanka Negra d'Angola à Antananarivo, alors que les Léopards de la RDC effectueront le déplacement de Bangui pour affronter les Fauves du Bas-Oubangi de la République Centrafricaine.

Martin Engimo

KOUILOU

Des femmes de l'OFC reçues en audience par le préfet

La délégation de l'Organisation des Femmes du Congo (OFC), fédération du département du Kouilou conduite par Laure Lucile Macaya, secrétaire du bureau exécutif s'était rendue le samedi 13 juin dernier à la préfecture de Kouilou pour présenter les civilités au préfet Fidèle Dimou.



Laure Lucile Macaya remettant les documents au préfet

Il était de bon aloi qu'après la mise en place des instances de ladite fédération à savoir, le secrétariat exécutif ainsi que la commission de contrôle et d'évaluation que celles-ci trouvent une occasion pour se présenter officiellement au premier responsable du département. Ces femmes se disent être déterminées pour la cause du Parti congolais du travail, parti auquel l'OFC est affiliée, a indiqué Laure Lucile Macaya qui a également remis au préfet Fidèle Dimou un bottin contenant les documents fondamentaux de leur organisation. Réagissant à ce geste, le préfet du Kouilou, en guise de feuille de route n'a pas manqué de prodiguer quelques conseils à ses interlocutrices en mettant l'accent sur la sauvegarde de la paix, qui est la condition sine qua non pour toute entreprise humaine en général et politique en particulier. Notons qu'à la sortie de l'audience, la délégation de l'OFC, fédération-Kouilou a qualifié ces échanges de fructueux et d'enrichissants et en a profité pour lancer appel aux hommes politiques de cultiver chaque jour qui passe les valeurs de paix et de l'unité nationale, principes chers au Président de la République Denis Sassou-Nguesso.

Faustin Akono

ACTION SOCIALE

ASI ouvre une maison d'accueil pour les jeunes filles mères

L'inauguration de ladite maison qui est située à Nkouikou dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire a eu lieu le 11 juin en présence de Luc-Antoine Bante, coordinateur de projet ASI (Action de Solidarité Internationale) Pointe-Noire.

Avec une capacité d'accueil de six filles, cette maison est un hébergement semi-ouvert où les bénéficiaires continuent à prendre en charge leur nutrition et leur hygiène. Une éducatrice vient en appui pour d'une part les aider à mieux gérer la maison et d'autre part à mieux régler les conflits, à réaliser des activités ludiques, artistiques et autres, et aussi à gérer leur budget pour faire face aux dépenses quotidiennes et à s'autonomiser. C'est en fait, une première pour cette ONG, car il s'agit là, de la seule stratégie d'hébergement qu'elle a pu réaliser pour les jeunes filles mères vivant dans le département de Pointe-Noire.

En réalité, c'est depuis 2012 que, ASI accompagne socialement et individuellement les jeunes filles en situation de rue et de vulnérabilité dans ce département. En 2014 par exemple, vingt trois d'entre elles, ont bénéficié d'une formation dans des filières de la coiffure, de la soudure et de la mécanique auto, ce qui leur a permis de créer leur propre



La photo de famille / crédit photo «ADIAN»

projet de vie. Après donc, un accompagnement qui a débouché sur plusieurs formations, il était devenu primordial pour ASI de créer des conditions pouvant permettre à ces jeunes filles de s'investir complètement dans une formation professionnelle. Et cela ne pouvait être possible que par la possibilité de retrouver un logement stable.

Voilà pourquoi, depuis quelques semaines, ASI propose aux bénéficiaires isolées d'accéder à un logement collectif et autonome, « notre objectif est de développer leur autonomie jusqu'à accéder à un logement individuel, c'est pourquoi nous avons opté pour un hébergement semi-ouvert où les bénéficiaires doivent continuer à prendre en charge leur nutrition et leur hy-

giène », a dit Luc-Antoine Bante avant de remercier la société Bolloré Africa Logistics et la fondation Raja qui ont rendu possible cette maison d'accueil ainsi que la société Total E&P Congo pour son soutien.

Rappelons que, ASI intervient à Brazzaville depuis 2006 et à Pointe-Noire depuis 2012. Son travail commence dans la rue où son équipe mobile a réalisé l'année dernière 142 maraudes pour aller à la rencontre de ces jeunes filles. Depuis une année, son centre a accueilli 218 jeunes mineures et 32 enfants. L'objectif est de contribuer à l'amélioration du niveau socio-économique de jeunes filles en situation de vulnérabilité dans ces deux villes.

Hugues Prosper Mabonzo

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous

Titre du poste : Chef de Département Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Directeur Général

Objet du poste : Sous la supervision du Directeur Général, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Assurer la gestion du recrutement et de la mobilité du personnel (mutations, promotions, licenciements, retraites),
- Mettre en place et gérer les outils de gestion prévisionnelle du personnel,
- Mettre en place et gérer les outils d'évaluation en personnel,
- Veiller à l'évaluation périodique du personnel par les différents responsables concernés
- Exploiter les résultats des évaluations périodiques du personnel en relation avec la politique de promotion et de rémunération de la Banque
- Assister la Direction générale et les directions opérationnelles dans la définition des missions assignées aux fonctions
- Analyser l'évolution et les besoins futurs de l'entreprise.
- S'informer des niveaux de rémunération dans la profession,
- Etudier et proposer les systèmes de rémunération,
- Proposer les ajustements de salaire,
- Préparer les éléments pour le calcul de la paye du personnel,
- Organiser les congés payés en accord avec les responsables de fonctions,
- Organiser les horaires de travail,
- Veiller au respect de la législation du travail, de la convention collective des banques et assurances, du statut du personnel et du règlement intérieur,
- Proposer et veiller à l'adaptation des textes (règlement intérieur, Grille salariale, élément de calcul des cotisations sociales et fiscales etc....) par rapport à l'évolution de la législation de travail et aux conventions,
- Représenter la société auprès de l'Inspection du Travail, des Services de la Main d'œuvre et tout organisme social,
- Superviser et établir les différentes déclarations réglementaires,
- Veiller à la protection juridique des agents dans la Banque,
- Mettre en place une politique de formation en adéquation avec la politique générale et la politique sociale du Groupe :
- Identifier et analyser les besoins de formation,
- Coordonner l'établissement du plan de formation pluriannuelle de la société au niveau de chaque fonction et en assurer le suivi,
- Mettre en place des outils d'évaluation de la formation,
- Assurer des relations avec les fournisseurs de prestations (cabinets et autres structures) liées à la formation,

- Etre responsable de l'amélioration des conditions de travail de la Banque en relation avec la Direction Générale,
- Veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- Proposer des ajustements pour les avantages sociaux,
- Initier des actions d'œuvres sociales à l'endroit du personnel,
- Gérer les régimes de retraite et de prévoyance dans la Banque.
- Veiller à une bonne circulation de l'information (ascendante et descendante),
- Proposer et mettre en place tous moyens permettant la diffusion interne des informations sur le personnel et l'entreprise,
- Concevoir et veiller à la mise en œuvre de tous moyens et actions visant à faciliter les relations entre la Direction Générale, les Directions opérationnelles et les salariés,
- Gérer, organiser et coordonner le plan de développement de la communication pour promouvoir l'identité et l'image de marque de la Banque,
- Planifier et organiser les réunions mensuelles de la Direction RH avec les partenaires sociaux (syndicats, représentants du personnel)
- Planifier et organiser les divers Comités : Comité d'hygiène et de sécurité sociale (CHS) et comité des Ressources Humaines (CRH)
- Organiser les relations sociales notamment en créant un climat de travail plus favorable et en garantissant le respect des règles et conventions internes.
- Organiser, animer, coordonner et contrôler les activités et tâches de la Direction.
- Elaborer les budgets de fonctionnement de la Direction et veiller à leur mise en œuvre.
- Gérer les moyens humains et logistiques de la Direction

Profil du candidat

- Homme/femme, 35 ans au plus
- Bac+3/4 en Management des Ressources Humaines, Droit, Sciences Economiques,
- 05 ans d'expérience minimale dans un organisme professionnel reconnu,
- Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome

La date limite de candidature est fixée au 20 Juin 2015.

Lieu de dépôt des candidatures : ONEMO Pointe Noire et Brazzaville

Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : drhrecrtement72@gmail.com

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

ELIMINATOIRES CAN GABON 2017

Le Congo tenu en échec par le Kenya

Les Diables rouges du Congo ont débuté leur cycle d'après la Coupe d'Afrique des nations par un match nul 1-1 devant les Harambee stars du Kenya, le 14 juin au stade Marien Ngouabi d'Owando lors de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017.

Paul Were Ooko a ouvert le score pour le compte des visiteurs. Prince Oniangué lui a répondu sur penalty. Les kenyans ont tenu le nul jusqu'à la fin de la rencontre. Conséquence : les poulains de Claude Le Roy manquent du coup une énorme occasion de prendre la tête du groupe E puisque dans l'autre match du groupe disputé la veille, la Zambie et la Guinée Bissau se sont séparées sur le score de zéro but partout. Même si rien n'est perdu, l'objectif fixé par Claude le Roy à savoir : gagner tous les matches à domicile a pris un sacré coup dès la première apparition. Les Diables rouges ayant montré leurs limites actuelles à Owando, se doivent d'être bien armés lors des deux prochaines sorties à l'extérieur: d'abord face à la Guinée Bissau en septembre ensuite devant la Zambie en mars 2016 pour ne pas griller leurs chances d'aller au Gabon.

Les quart-finalistes de la dernière CAN ne se sont pas montrés rassurants surtout dans l'animation offensive. Le nombre d'occasions obtenu n'a pas eu d'influence au tableau d'affichage. Sur plus d'une dizaine d'occasions franches, les Diables rouges n'ont logé qu'une seule dans les filets. Et c'est sur penalty transformé à la 35e minute par Prince Oniangué, consécutif à une faute de main dans la surface de réparation après un excellent travail

de Merveil Ndockyt. D'entrée de jeu, les Congolais se créent deux grosses occasions. Sur la première, Merveil Ndockyt mis en orbite par Fabrice Ondama, manque un but tout fait. Il choisit la force mais ne cadre pas

devant le gardien à la 31^e et 36^e minute. Si Mbaka et Ndockyt ont donné quelques signes de satisfaction, Fodé Doré, titularisé à la pointe de l'attaque a vite démontré qu'il n'est toujours pas revenu à son meilleur niveau. Il



Une des actions des Diables rouges dans le camp kenyan (Photo Adiac)

son ballon dès la 4e minute. Il n'a non plus pu se racheter sur la deuxième tentative en seconde période.

Philtgerarld Mbaka sur coup de pieds arrêtés, a trouvé respectivement Carof Bakoua à la 17e minute et Doré Fodé à la 6^e minute. Aucun d'eux n'a cadré sa tête. Le joueur de Getafe a lui aussi manqué de réussite à chaque fois qu'il se présentait

a gâché une occasion en or à la 85^e minute. Il réussit pourtant à glisser le ballon entre les jambes du gardien mais n'a pas attrapé le cadre.

Une option minuscule en faveur de Kenya

Ondama a quant à lui manqué d'inspiration quand il a reçu le ballon dans la surface dès l'entame de la deuxième partie. Il

a trop tergiversé avant de se faire contrer. Outre l'attaque, le milieu du terrain des Diables rouges n'a pas tourné à plein régime à cause de l'absence d'un récupérateur. Prince Oniangué, le capitaine des Diables rouges n'est pas exempt de tout reproche sur l'action ayant causé le but kenyan. Paul Were Ooko profite de sa mauvaise relance à

côtés. Carof Bakoua, transformé en arrière droit n'a pas eu la tâche facile. Il a été remplacé non pas par un autre défenseur mais par un attaquant, Moïse Nkounkou. L'entrée de celui-ci obligeait Ndockyt à évoluer comme latéral. Heureusement il s'en est bien sorti. Dans le temps additionnel, Claude Le Roy, sort Mbaka au milieu du

la 10e minute, prend de vitesse Sagesse Babelé, en passant sur le côté sur lequel se trouvait Carof avant de battre d'un tir croisé Christoffer Mafoumbi.

La défense congolaise a souffert pendant quelques séquences du match sur des contres ultra-rapides des Harambee stars. Allan Wanga Wetendé et Michel Oгада Olunga ont apporté le danger dans le camp congolais sur les

terrain pour le remplacer par Hugo Konongo un défenseur qu'il utilise comme excentré. De l'adaptation en adaptation Claude Le Roy s'est visiblement trompé dans ses choix. Cela en profite au Kenya et à la Guinée Bissau qui ont pris une option minuscule sur le Congo et la Zambie. La deuxième journée pourrait peut être nous démentir.

James Golden Eloué

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Les Diables rouges de taekwondo se préparent à Dolisie

Une vingtaine d'athlètes présélectionnés sont dans la capitale de l'or vert, en train d'affûter leurs armes.

« Le succès découle de la préparation », ne manque jamais de rappeler le président de la Fédération congolaise de Taekwondo (Fecotae), Stanislas Mbys, aux Diables rouges de la discipline. Avec pour objectif de se faire de l'or aux Jeux africains, dont le coup d'envoi est prévu dans quasiment 79 jours, les taekwondoïens congolais ont préféré le silence de Dolisie pour élever leur niveau de concentration. Ceux venus de Brazzaville et d'ailleurs ont été rejoints par les athlètes de Pointe-Noire. Ils y resteront jusqu'au 5 juillet suivant un programme de travail qui prévoit deux séances

d'entraînement par jour, sous les regards du public sportif de Dolisie habitué au football, pas assez au taekwondo. « Les aspects technico-tactique et



Les athlètes après l'entraînement crédit photo Fecotae

bien d'autres sont prévus. En tout cas nous travaillons d'arrache-pied », a déclaré l'entraîneur Alec Mboutou Bokkas. Le secrétaire général de la Fecotae, Thomas Loutala, a abondé dans le même sens en précisant qu'une partie de ce

regroupement sera consacrée à un stage sous la direction de l'expert franco-congolais, Me Kamba-Bouanga, en provenance de Paris. Ce ne sera pas pour la première fois que ce dernier vienne apporter sa pierre à l'édification de l'équipe nationale de taekwondo. Par le passé il en a fait.

Après le regroupement, viendra la participation de ces athlètes au championnat d'Afrique centrale qui aura lieu à Kinshasa, en République démocratique du Congo, du 15 au 20 juillet, plus précisément. « Nous sommes en train de prendre toutes les dispositions pour que ce challenge soit une réussite mais surtout les Jeux africains, l'ultime objectif. (...) Les athlètes sont déter-

minés à représenter honorablement le pays », a expliqué Thomas Loutala. Le président Stanislas Mbys qui a effectué le déplacement de Dolisie pour voir comment se fait le travail n'a pas manqué à dire. « Les résultats doivent récompenser les sacrifices consentis », a-t-il déclaré.

En rappel, après la réception d'une partie de la subvention de l'Etat pour la préparation des Jeux africains, le président de la Fecotae avait tenu un point de presse pour expliquer comment ces fonds devraient être utilisés pour préparer les athlètes. Le regroupement de Dolisie, avec stage, le championnat d'Afrique centrale étaient bien prévus. Pour le reste, la Fecotae patiente.

Rominique Nerplat Makaya